



20 ans de Travail.Suisse

Associations antérieures – Fusion – Engagement pour des bonnes conditions de travail

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préface | 4 |
| Racines de Travail.Suisse | 6 |
| Syndicats non socialistes | 7 |
| Organisations non syndicales du monde employé | 16 |
| En route vers la fusion de 2002 | 22 |
| Transformation du paysage associatif | 23 |
| Naissance de Syna, pionnier de l'approche interprofessionnelle | 25 |
| Création de Travail.Suisse | 27 |
| Bilan des 20 ans de Travail.Suisse | 30 |
| Valeurs, objectifs et structure | 31 |
| Fédérations membres | 34 |
| Partenariat social et conflits sociaux | 51 |
| Scène politique | 56 |
| Travail.Suisse dans le paysage syndical national et international | 63 |
| Regard vers l'avenir – Travail.Suisse est plus nécessaire que jamais | 68 |

Milliarden- Bschiss am Mittelstand!

Wir bezahlen, Grossaktionäre profitieren! Jetzt reicht's!

Kommt bald Rentenalter 76?

So stellt sich Bundesrat Pascal Couchepin unsere Zukunft vor: Und danach eine mickrige Rente.

Der erste Schritt in diese unschöne Zukunft ist die 1. AHV-Revision. Sie ist eine reine AHV-Abbau-Revision.

- Sie bringt ein höheres Rentenalter für Frauen.
- Sie kürzt die Witwenrenten und schafft sie teils sogar ganz ab.
- Die Rentenanpassungen sollen zudem nur noch alle drei Jahre stattfinden.

am 16. Mai
EIN zur 1. AHV-Revision
Hands weg von der AHV!

SONNTAGSARBEIT GRENZT AUS!



VATERSCHAFTS-
URLAUB
JETZT!

6 Wochen Ferien
FÜR ALLE

Ja

Travail.Suisse

11. März 2012

Timeout statt Burnout

www.sechswochenferien.ch

une journée
de 24 heures



22 septembre 2013
NON à la péjoration
de la loi sur le travail!

alliance pour le
Dimanche

Streik-Karte

334

Für die Streikleitung:

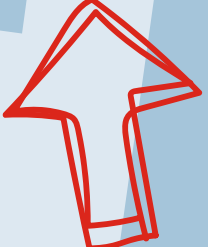

20 ans de Travail.Suisse – et l’engagement pour les travailleuses et les travailleurs se poursuit

La Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC) et la Fédération des associations suisses d’employés (FSA) n’ont pas eu le privilège de fêter un grand anniversaire comme d’autres organisations importantes l’ont fait ces dernières années et comme l’Etat fédéral suisse le fait cette année avec son 175e anniversaire. La fusion des deux organisations faitières avec la création de Travail.Suisse le 14 décembre 2002 a précédé le possible centenaire : la CSC a été fondée en 1907, la FSA en 1918. La présente chronique met en lumière l’histoire de ces deux organisations et les 20 premières années de Travail.Suisse et esquisse leur impact pour les travailleurs et travailleuses. Avec le professeur Christian Koller, directeur des Archives sociales suisses, nous avons pu nous assurer la collaboration d’un historien renommé. Dans le fonds des Archives sociales, on trouve les documents historiques et beaucoup d’images de presque tous les syndicats et associations d’employé-e-s de Suisse, ce qui est une très bonne base pour un écrit historique qui doit être un complément à l’histoire du mouvement des travailleurs suisses.

Ce que les syndicats, les associations de personnel et d’employé-e-s font n’est souvent pas visible dans le monde du travail, sauf s’il s’agit de résultats concrets comme la conclusion d’une convention collective de travail. Mais lorsque le malheur peut être évité, il n’est heureusement souvent pas visible et donc malheureusement vite oublié. La loi sur le travail est un lieu important de luttes syndicales et politiques. Dans les années 90, les leaders néolibéraux étaient à l’œuvre et ont trouvé une majorité au Parlement pour libéraliser la loi sur le travail. La CSC de l’époque avait lancé un référendum avec une large alliance et s’était fortement engagée dans la campagne du non, notamment avec les associations d’employés et les églises. Cette large alliance a pu empêcher l’extension du travail du dimanche et du travail de nuit lors de la votation du 1er décembre 1996 avec 67 pour cent de voix négatives.

Ce succès en votation a permis à de nombreux travailleurs et travailleuses d’avoir une meilleure qualité de vie. Le slogan « L’homme n’est pas une machine » s’appliquait alors et s’applique encore aujourd’hui. La victoire dans les urnes a été immensément importante : depuis cette votation, la loi sur le travail n’a plus fait l’objet de détériorations fondamentales, même s’il y a toujours eu de petites attaques. Le résultat clair de la votation de 1996 doit continuer à produire ses effets à l’avenir. Cette chronique doit nous faire prendre conscience de ce que nous accomplissons, de l’influence de notre travail et de la contribution que Travail.Suisse et ses fédérations ont apportée au cours des deux dernières décennies pour un monde du travail plus juste, avec de bonnes conditions de travail et des revenus équitables. Elle doit aussi nous motiver à persévérer dans notre engagement en faveur des travailleurs et travailleuses.

Adrian Wüthrich,
Président de Travail.Suisse



Il n'existait pas encore d'assurance obligatoire allouant des prestations en cas de vieillesse, de maladie, d'accident, de chômage, de maternité ou d'invalidité.

Il était courant d'accomplir 60 à 65 heures de travail par semaine, réparties sur six jours.

L'écart entre les salaires masculins et féminins avoisinait 40 %.

Racines de Travail.Suisse

Les racines de Travail.Suisse se situent au tournant du 20^e siècle, quand les premières associations d'employés et les premiers syndicats chrétiens ont vu le jour. À l'époque, les salaires réels suisses représentaient un sixième de leur niveau actuel.

Il était courant d'accomplir 60 à 65 heures de travail par semaine, réparties sur six jours. La main-d'œuvre ouvrière du secteur privé n'avait généralement pas droit à des jours fériés payés. Le personnel employé bénéficiait de deux semaines de vacances au maximum, contre une à trois pour le personnel de l'État. L'écart entre les salaires masculins et féminins avoisinait 40 %. Il n'existait pas encore d'assurance obligatoire allouant des prestations en cas de vieillesse, de maladie, d'accident, de chômage, de maternité ou d'invalidité. Pratiquement inconnues dans le secteur privé, les caisses de pensions n'étaient destinées qu'à une partie du personnel étatique. La pauvreté des seniors était un phénomène de masse, et la grande majorité des gens devaient travailler jusqu'à leur mort. Ce sont les syndicats et leurs alliés politiques qui, par leur lutte sans relâche, ont obtenu durant les décennies suivantes les acquis sociaux inscrits dans les dispositions légales ou contractuelles. Or presque à chaque étape, les milieux patronaux et la droite bourgeoise ont brandi le spectre de la ruine économique du pays.

À l'époque, les salaires réels suisses représentaient un sixième de leur niveau actuel.

Syndicats non socialistes

Des débuts à la grève générale

En Suisse, les associations ouvrières et les caisses de secours qui devaient donner naissance aux organisations syndicales remontent au début de l'industrialisation. Or bien que le principe de la liberté d'association figure dans la Constitution fédérale de 1848, divers cantons ont encore longtemps maintenu l'interdiction de créer des coalitions, rendant de fait impossible la création de syndicats suisses.

Des syndicats locaux sont apparus dès les années **1860**, sous l'influence de la Première Internationale. En **1873**, ils ont créé à Olten, avec d'autres associations ouvrières, la Fédération ouvrière suisse. Lors de son congrès de **1880**, elle sera remplacée par l'Union syndicale suisse (USS), qui n'est devenue une véritable organisation faïtière que vers **1900**.

Si les premiers syndicats avaient une orientation socialiste, les syndicats catholiques sont nés au tournant du siècle. Le premier, fondé en **1899** à Saint-Gall, défendait les ouvriers du bois. Au cours des douze années suivantes, le nombre de sections syndicales catholiques passera à 123. Cette évolution était due à l'intérêt croissant suscité par la « question sociale » dans les milieux catholiques. Tout en reconnaissant la propriété privée et en rejetant le socialisme, le pape Léon XIII avait exigé, dans l'encyclique sociale « Rerum novarum » publiée en **1891**, des salaires équitables et la mise en œuvre par les États de politiques sociales. Il avait également encouragé la création d'organisations ouvrières catholiques. En Suisse, de telles sociétés de jeunes artisans ont vu le jour en **1853**, selon le modèle allemand de compagnonnage du prêtre Adolf Kolping, suivies dès les années **1870** d'associations d'hommes et d'ouvriers catholiques à tendance social-réformiste. Des caisses d'épargne et des caisses-maladie chrétiennes-sociales, ainsi que des magasins coopératifs à caractère carita-

tif viendront s'y ajouter au tournant du siècle. En **1903**, l'Union centrale des organisations chrétiennes-sociales était créée. L'aile chrétienne-sociale du parti catholique conservateur allait désormais faire entendre sa voix.

L'USS a réagi à cette évolution en instaurant en **1900** le principe de la neutralité en matière politique et religieuse, pour permettre aux ouvrières et ouvriers catholiques de rejoindre ses rangs. Or la même année, la conférence des évêques interdisait aux catholiques de s'affilier aux syndicats « neutres ». Saint-Gall fait ici figure de cas-test : les entretiens menés entre **1902** et **1904** sur l'unité syndicale entre socialistes et chrétiens-sociaux se sont soldés par un échec. Le plan d'accueillir dans l'USS les syndicats catholiques réunis en cartel a également avorté en **1904**. Par la suite, les syndicats catholiques ont créé en **1907** la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC), forte de **3300** membres (par rapport aux 62 300 de l'USS). Les syndicats chrétiens-sociaux faisaient partie,

1873: Fondation de la Fédération ouvrière suisse.

1899: Fondation d'un syndicat catholique des ouvriers du bois à Saint-Gall

1903: Création d'une Union centrale des organisations chrétiennes-sociales

avec les organisations ouvrières socialistes, des associations ouvrières confessionnelles ainsi que les caisses-maladie, de la « nouvelle » Fédération ouvrière suisse, fondée en **1887** et possédant un secrétariat subventionné par la Confédération. Le socialiste Herman Greulich, son secrétaire plénipotentiaire, entretenait des relations amicales avec des personnalités en vue du mouvement chrétien-social et s'efforçait de préserver l'alliance en place. La Fédération ouvrière a compté jusqu'à 300 000 membres avant la Première Guerre mondiale, sans exercer toutefois d'influence majeure, en raison de dissensions idéologiques et de disparités organisationnelles, faute aussi d'objectifs clairs.

Dès les années **1890**, des œuvres sociales ouvrières ont vu le jour dans les milieux protestants. En **1906**, des travailleurs appartenant aux Églises libres et qui, pour des raisons confessionnelles, ne voulaient pas s'allier aux syndicats socialistes ou catholiques ont créé la Caisse d'entraide sociale évangélique. Cette association rejetait la lutte des classes et se voulait essentiellement une assurance contre les conséquences de conflits du travail. Des « contre-syndicats » désireux de bien s'entendre avec les employeurs ont également vu le jour, notamment dans le secteur de l'imprimerie dès **1873**. Les tentatives d'organisation systématique des « jaunes » sur la base de modèles étrangers ont débuté après le tournant du siècle. En **1906** parais-



Un appel à la création de syndicats chrétiens de 1908.

1906: Fondation de la Caisse d'entraide sociale évangélique

1907: Fondation de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse

sait un journal intitulé « Gelbe Arbeiter-Zeitung » et en **1912**, une Union ouvrière indépendante (« Freier Arbeiterbund ») était constituée à Zurich pour rallier les briseurs de grèves. De même Eduard Sulzer-Ziegler, conseiller national radical, entrepreneur et fonctionnaire patronal, a créé dans son entreprise un « syndicat-maison » loyal et lancé à grands frais un journal (« Freie Arbeiterzeitung »), dans le vain espoir de créer un mouvement « jaune » dans toute la Suisse. Dès **1911**, des syndicats proches du parti radical ont vu le jour dans les cantons de Saint-Gall et Soleure.

Ces développements sont apparus alors que la fréquence des grèves ne cessait d'augmenter depuis les années **1860**, pour atteindre un pic dans l'immédiat avant-guerre. Dans la première décennie du 20e siècle, la Suisse a connu en tout **1418** grèves ! Or contrairement aux fédérations de l'USS, les syndicats chrétiens-sociaux ne voyaient dans la grève qu'un moyen de dernier recours. Les syndicats chrétiens-sociaux et socialistes ont néanmoins mené ensemble trois douzaines de grèves jusqu'en **1914** et dans au moins autant de cas, des syndicalistes chrétiens-sociaux avaient d'eux-mêmes décidé de débrayer.

Quand la Première Guerre mondiale a éclaté, la trêve politique a été respectée et les conflits sociaux se sont d'abord raréfiés. Puis les baisses de salaires réels d'environ 25 %, les pertes de revenus liées au service actif ainsi que la pénurie croissante de denrées alimentaires, de vêtements chauds, de combustibles ainsi que de logements ont conduit, dans la deuxième moitié du conflit, à une vague de grèves et d'actions de protestation qui s'est poursuivie après l'armistice, avec la participation de nombreuses femmes. Entre **1917** et **1920**, il y a eu en Suisse 830 grèves, dont six grèves générales à caractère local et trois suprarégionales. Ces protestations émanaient principalement d'organisations de travailleurs socialistes. Il y a toutefois eu en **1917**, dans la fabrique d'aluminium de Chippis, une grève des travailleurs chrétiens-sociaux dirigée par un prêtre et l'année suivante, les associations chrétiennes-sociales ont lancé 144 mouvements sala-

riaux. Au plus fort de la vague de protestations, les syndicats chrétiens-sociaux se sont distanciés de l'appel à la grève générale lancé en novembre **1918** par le comité d'Olten, par l'USS et le parti socialiste. Car tout en sympathisant avec de nombreux points de leur catalogue de revendications, ils refusaient catégoriquement de recourir à l'arme de la grève générale pour obtenir gain de cause. Ce n'est que ponctuellement que des ouvriers chrétiens-sociaux ont répondu aux appels à la grève socialistes, passant outre la consigne de leurs syndicats de poursuivre leur travail.

1906: Publication du « Gelbe Arbeiter-Zeitung ».

Dans la première décennie du 20e siècle, la Suisse a connu en tout 1418 grèves.

1912: Création de l'Union ouvrière indépendante (« Freier Arbeiterbund ») pour rallier les briseurs de grèves.

On notera que la CSC comptait dans ses rangs une part élevée de femmes, qui représentaient en 1920 plus de 40 % de ses effectifs.

Entre-deux-guerres et Seconde Guerre mondiale

La grève générale a eu des conséquences très diverses. D'un côté, cet événement considéré comme la pire crise qu'ait connu l'État fédéral moderne a creusé la fracture sociale entre la classe ouvrière et la bourgeoisie et renforcé la polarisation politique entre les socialistes et le bloc bourgeois serrant les rangs. De l'autre, la Suisse est entrée dans une brève phase de réformes, appelée « galop social », visant à apaiser la classe ouvrière.

Il convient de citer ici l'introduction de la semaine de 48 heures, les travaux préparatoires de l'AVS (introduite 30 ans plus tard), ainsi qu'une politique publique plus active en matière de construction de logements. Dans les discussions qui ont suivi sur une « troisième voie » entre le capitalisme sauvage et le collectivisme marxiste, des voix modérées du camp socialiste et les forces de la bourgeoisie réformiste ont demandé, outre l'instauration d'un État social, davantage de « démocratie économique » avec des droits de participation dans les entreprises, des commissions paritaires, ainsi que l'encouragement de formes d'organisation de type coopératif.

Les syndicats non socialistes ont été un temps entre deux chaises. En plus de se démarquer du mouvement ouvrier socialiste, ils ont cherché à se faire entendre dans les débats sur les réformes. En 1919, L'Union suisse des syndicats autonomes (USSA) a vu le jour, prenant le relais de divers groupements « jaunes » et patronaux proches du parti radical. Dans son programme initial, l'USSA proposait d'appliquer les principes démocratiques aux rapports de travail, en créant des organes paritaires formés de représentants des employeurs et des salariés dans les entreprises et les chambres de l'industrie et du commerce. En 1920 Ernst Flückiger, qui politisait à la gauche du PRD soleurois et allait devenir plus tard président central de l'USSA et conseiller national radical, a réclamé

dans le journal de l'USSA le droit de participation du personnel des entreprises industrielles, comme développement logique de la démocratie suisse. La Caisse d'entraide sociale évangélique, qui ne comptait que quelques centaines de membres jusqu'en 1918, a connu après la grève générale un essor remarquable avec la création en 1920 de l'Association suisse des salariés évangéliques (ASSE), forte de 2000 membres. Alors même que l'USSA et l'ASSE comptaient moins de 3000 membres chacune, toutes deux se sont prévaluées du statut d'associations faîtières.

La principale organisation syndicale non socialiste est toutefois demeurée la CSC, avec à peine 17 000 membres en 1920 (contre 223 000 pour l'USS). Après la grève générale, elle a claqué la porte de la Fédération ouvrière, qui s'est alors dissoute. En 1920, la CSC participait à la fondation de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, dont la présidence sera assurée jusqu'en 1928 par Josef Scherrer, conseiller national saint-gallois et figure en vue du mouvement chrétien-social. En 1922, la CSC, l'USSA, l'ASSE et d'autres organisations non socialistes ont formé ensemble, pour faire contrepoids à l'USS, un cartel national qui n'a toutefois existé que jusqu'en 1924, avant d'être réactivé entre 1939 et 1945. Dans leurs mandements pour le Jeûne fédéral de 1919 et 1920, les évêques suisses ont mis en garde contre la « peste des associations rouges et de leurs syndicats », avant de prendre position dans leur mandement pour le Jeûne fédéral de 1926 en faveur des syndicats chrétiens-sociaux. À l'époque, les fédérations membres de l'USS et de la CSC s'invectivaient souvent dans leurs organes de presse respectifs. Jusqu'à la fin des années 1920, les effectifs de la CSC ont représenté moins d'un dixième de ceux de l'USS. Ils ont ensuite doublé pour avoisiner 40 000 personnes au milieu des années 1930 (face aux 220 000 membres de l'USS). On notera que la CSC comptait dans ses rangs une part élevée de femmes, qui représentaient en 1920 plus de 40 % de ses effectifs. Et si ce taux a fortement diminué au cours des années suivantes, il devait rester trois fois plus élevé qu'à l'USS.

Dans les débats sur les réformes à entreprendre qui ont suivi la grève générale, les chrétiens-sociaux ont vanté le modèle corporatif amenant le patronat et les salariés des différentes branches d'activité à s'autoréguler. Le congrès de **1921** de la CSC a concrétisé ses idées de la cogestion des travailleuses et travailleurs de l'« État chrétien », dans son appel à instaurer une société organisée sur une base professionnelle. Ce « corporatisme », qui devait trouver un écho en **1931** dans l'encyclique sociale « Quadragesimo anno » du pape Pie XI, passait dans les milieux catholiques sociaux pour être un moyen de réconcilier le capital et le travail, et donc une alternative au libéralisme ou au socialisme. Il a d'abord été mis en pratique dans l'Italie fasciste des années **1920** puis, dans les années **1930**, au Portugal et en Autriche, deux États autoritaires soutenus par l'Église catholique.

En Suisse, le corporatisme a fait des émules durant la crise économique des années **1930** non seulement parmi les chrétiens-sociaux et les catholiques conservateurs, mais aussi parmi les petits artisans et dans la mouvance frontiste fascisante. Les avis divergeaient toutefois sur la forme à donner aux corporations professionnelles et sur le rôle qu'elles devaient jouer au sein d'un État fort. En **1931**, Josef Scherrer a déposé au Conseil national une intervention appelant à démocratiser la vie économique sur la base de l'organisation professionnelle. En **1933**, le congrès du parti catholique conservateur édictait des directives pour une réorganisation des relations entre l'État et l'économie dans une perspective corporatiste. L'initiative populaire « Révision totale de la Constitution », lancée

Le congrès de 1921 de la CSC a concrétisé ses idées de la cogestion des travailleuses et travailleurs de l'« État chrétien », dans son appel à instaurer une société organisée sur une base professionnelle.



Bouton de manchette CSC, vers 1930

par les catholiques conservateurs et par différents fronts d'alors aspirant à instaurer un État corporatif, a toutefois fait naufrage en **1935**, avec plus de 72 % de non aux urnes.

La CSC avait adopté en **1933** un programme corporatiste et présenté l'année suivante son projet de loi fédérale sur l'organisation de l'économie, reposant sur des chambres professionnelles et des commissions paritaires. Des cantons se sont également efforcés d'introduire de tels modèles. À l'instar de Fribourg où deux projets de loi sur l'ordre corporatif de **1933/34** n'entrèrent jamais en vigueur, les catholiques conservateurs au pouvoir craignant que la justice ne s'en mêle. En Valais, à Soleure, Lucerne, Zurich et Saint-Gall, les conservateurs et les chrétiens sociaux ont déposé simultanément des interventions en faveur de systèmes corporatistes. Genève a connu entre **1931** et **1946** sa Fédération genevoise des corporations, organisme créé à l'initiative des syndicats chrétiens et réunissant en son sein les employeurs et les syndicats non socialistes. Sous l'effet de la crise économique, les relations entre le patronat et les travailleuses et travailleurs ont toutefois pris une autre direction,

Les premières conventions collectives de travail remontent à la fin du 19e siècle.

1937: « L'accord de paix du travail » dans l'industrie de la métallurgie et des machines excluant pour deux années toute grève et tout lock-out et introduisant une procédure de résolution des conflits en plusieurs étapes.

1938: La première convention nationale (CN) voit le jour dans le secteur de la construction.

celle d'un partenariat social basé sur des conventions collectives de travail (CCT). Les premières CCT remontent à la fin du 19e siècle. En **1911**, elles ont reçu une base légale dans le code des obligations. En **1929**, on trouvait 303 CCT s'appliquant à 65 000 personnes. Neuf ans plus tard, leur nombre était déjà passé à 417.

Une étape a été franchie dans le partenariat social fondé sur les conventions collectives de travail avec une convention qui, à l'origine, n'avait pas le caractère d'une CCT, soit l'accord de paix dans l'industrie métallurgique et mécanique suisse. En **1936**, quand le Conseil fédéral a habilité le Département de l'économie à instaurer un arbitrage obligatoire des conflits du travail, patronat et syndicats ont entamé des négociations qui devaient aboutir en juillet **1937** à une convention excluant pour deux années toute grève et tout lock-out et introduisant une procédure de résolution des conflits en plusieurs étapes. Les partenaires conventionnels étaient l'association patronale suisse de l'industrie des machines et des métaux (ASM) ainsi que la Fédération suisse des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), la Fédération chrétienne des ouvriers métallurgistes (FCOM), l'USSA et l'ASSE. Du côté syndical, la FTMH était de loin l'organisation la plus forte avec 60 000 membres, tandis que la FCOM comptait 5000 membres et l'USSA 639 dans l'industrie des métaux et de l'horlogerie. Au

bout de deux ans, l'« accord de paix » a été reconduit tous les cinq ans et progressivement complété par des dispositions portant sur les salaires, les prestations sociales, la durée du travail, la formation et la participation dans les entreprises.

Un an après la « paix du travail », la première convention nationale (CN) voyait le jour en **1938** dans le secteur de la construction. Elle renfermait des dispositions concrètes sur les salaires et les horaires de travail, mais sans prévoir de paix absolue du travail. Les partenaires conventionnels étaient la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ainsi que la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction (FCTC), l'USSA et l'ASSE. La CN a elle aussi régulièrement été renouvelée par la suite. Du point de vue chrétien-social, cette CCT et les autres accords répondaient à l'« idée corporatiste », tandis que les fédérations de l'USS et de l'USSA y voyaient plutôt un dépassement de celle-ci.

1945: La première
CCT de la chimie

De l'essor de l'après-guerre à la crise des années 1990

La dernière grande vague de grèves à ce jour a déferlé à la fin des années 1940. Les revendications d'alors portaient sur la compensation de l'érosion salariale due au renchérissement pendant la guerre, sur l'introduction de vacances payées et la mise en place de nouvelles CCT. Entre 1944 et 1950, le nombre de CCT a bondi de 632 à 1447.

La première CCT de la chimie en 1945 a constitué une percée. En 1943, les grands groupes de la chimie avaient proposé un accord de paix similaire à celui de l'industrie des métaux. La FTMH et l'USSA approuvaient l'idée. Par contre, les syndicats chrétiens-sociaux et l'organisation d'obédience communiste des travailleurs de l'industrie bâloise voulaient une CCT, et ont su rallier ensemble une majorité aux assemblées du personnel. Les employeurs ont ainsi cédé, après plusieurs grèves survenues dans la chimie bâloise. Dans la construction, elle aussi secouée par des grèves, la FOBB, la FCTC (qui avait quitté la CSC l'année précédente, suite à un conflit), l'USSA et l'ASSE ont concerté leur approche en 1946. L'année suivante, la FOBB et la FCTC ont parfois organisé ensemble des actions de protestation.

Après cette vague de grèves, la Suisse est entrée au début des années 1950 dans une ère de paix du travail. Quelque 775 000 travailleuses et travailleurs bénéficiaient désormais d'une CCT, soit douze fois plus qu'en 1929. La paix du travail était au cœur de bien des conventions signées par les fédérations de la CSC, l'USSA et l'ASSE comme syndicats minoritaires. Parmi les rares conflits sociaux de l'époque, il convient de signaler la grève de deux mois des peintres de Zurich, organisée conjointement en 1953 par la FOBB, la FCTC, l'ASSE et une partie de l'USSA. En effet, durant la phase de croissance économique durable qui s'est prolongée jusqu'au début des années 1970, les partenaires sociaux se sont généralement accordés sur des améliorations progressives obtenues par des moyens pacifiques, principalement

des hausses de salaire, des réductions du temps de travail et l'extension du droit aux vacances.

En parallèle, les syndicats ont étendu durant l'après-guerre leurs offres de soutien, de formation et de loisirs. Ils ont mis en place des assurances-chômage et des caisses au décès, proposé des activités de formation et organisé des événements sportifs. La FCTC avait sa propre œuvre d'entraide et l'USSA a organisé dès les années 1950 des camps de vacances pour enfants. L'ASSE a quant à elle fondé en 1943 une coopérative de construction de logements active à divers endroits et dès les années 1950, toute une série de coopératives d'habitation chrétiennes-sociales ont vu le jour. En 1953/54, l'USSA, la CSC et l'ASSE ont signé des accords leur interdisant de se combattre réciproquement à l'écrit comme à l'oral et de chercher à débaucher des membres des organisations concurrentes.

Divers changements organisationnels sont survenus à la CSC, qui demeurait de loin la plus grande association faîtière non socialiste du monde syndical. En 1952, la FCTC est revenue dans son giron. En 1957 est né le Mouvement chrétien-social, comme organisme faîtier au niveau suisse (rebaptisé de



Rassemblement de protestation pendant la grève des peintres zurichois de 1953



Bus de campagne de l'initiative syndicale pour la participation des travailleurs, 1974

is : Union des chrétiens-sociaux, UCS). Il chapeautait la CSC, le parti chrétien-social suisse (PCS), qui avait gagné du terrain dans le camp catholique conservateur, le mouvement des travailleurs et travailleuses catholiques (KAB), la caisse-maladie CSS, l'assurance Familia, une offre de logements sociaux (Schweizerischer Verband für sozialen Wohnungsbau) et d'autres institutions encore. La CSC a fondé en **1971** l'œuvre d'entraide CECOTRET, qui a surtout soutenu des projets en Amérique latine et en Afrique et qui devait fusionner en **1995** avec l'organisation « Brücke der Brüderhilfe » pour former « Brücke – Le pont ». Enfin, un institut de formation de la CSC a vu le jour en **1975**.

À la fin des années **1960**, après deux décennies de haute conjoncture, une nouvelle génération de syndicalistes s'est souvenue d'une préoccupation ayant déjà suscité d'intenses discussions un demi-siècle plus tôt et satisfaite depuis longtemps à l'étranger, soit les droits de participation dans les entreprises, que le partenariat conventionnel avait relégués à l'arrière-plan. Outre les développements apparus dans les pays d'Europe centrale et du Nord gouvernés par la gauche, l'atmosphère de renouveau de mai 68 et, dans le cas des chrétiens-sociaux, le vent de réforme du Concile Vatican II avaient contribué à réactiver cette demande. Après des travaux préparatoires ayant débuté en **1969**, l'USS, la CSC et l'ASSE ont lancé ensemble en **1971**, sous le label « Les syndicats suisses », l'initiative populaire

1957: Le Mouvement chrétien-social, comme organisme faïtier au niveau suisse est né (rebaptisé depuis : Union des chrétiens-sociaux, UCS).

1976: La votation sur l'initiative populaire « pour la participation des travailleurs » a pâti de la première grave récession depuis 1945.

1971: La CSC a fondé l'œuvre d'entraide CECOTRET.

« pour la participation des travailleurs ». Elle visait à donner à la Confédération le droit de légiférer « sur la participation des travailleurs et de leurs organisations aux décisions dans les entreprises et administrations ». La majorité bourgeoise du Parlement a toutefois adopté un contre-projet restreignant les possibilités de participation, pour en exclure notamment les permanent-e-s syndicaux. Du point de vue syndical, c'était même une régression par rapport au statu quo. Le scrutin organisé en **1976** a en outre pâti de la première grave récession depuis **1945**. Les partis de gauche et du centre ont soutenu l'initiative et la droite le contre-projet, tandis que le PDC recommandait le double non. Au final, les deux objets ont été balayés – l'initiative avec 67% de non et le contre-projet avec plus de 70% de non.

La même année, les coupes salariales et les suppressions d'emplois dues à la crise pétrolière ont abouti à un pic de grèves où dans deux cas, la FCOM a joué un rôle intéressant : dans l'entreprise vaudoise Matisa SA, l'esprit de compromis de la FTMH a déplu au personnel, qui a chargé la FCOM de défendre ses intérêts. Celle-ci a lancé lors d'une assemblée du personnel un appel à la grève, suivi par deux tiers des ouvriers. La FTMH avait commencé par s'en tenir à l'obligation contractuelle de préserver la paix du travail et n'a que tardivement soutenu la grève. Le même scénario s'est répété dans la fabrique de machines à tricoter Dubied, qui possédait des sites de production à Couvet, Marin

**1990: La CSC
a atteint son
zénith.**

et Peseux. Ce n'est qu'après avoir longuement hésité que la FTMH a appuyé la grève lancée par la FCOM et des groupes de la nouvelle gauche.

Dans les années **1980** pauvres en grèves, une des priorités de la CSC a consisté à « humaniser le travail ». En **1982**, l'ASSE a adhéré à la CSC. Cette association de mouvance réformée avait compté jusqu'à 17 000 adhérents au début des années **1950**. Dès **1980**, l'érosion des effectifs s'est accélérée et l'ASSE n'avait même plus **2500** membres en **1992**. Par contre, la CSC a atteint son zénith en **1990** avec 116 000 membres (par rapport aux 444 000 membres de l'USS). Dans la longue phase de récession

et de stagnation des années **1990**, décennie caractérisée par un chômage élevé et des finances publiques en berne, la CSC a réagi aux attaques néolibérales contre le partenariat social et l'État social en redonnant la priorité aux objectifs de politique sociale, dans les domaines de la politique de l'emploi et de la politique familiale notamment. La crise a toutefois rattrapé la CSC, dont les effectifs ont reculé de 20% jusqu'en **1997**, tombant à 93 000 personnes. En outre, les liens se sont distendus avec le PDC, lui-même en perte de vitesse et dont des sections chrétiennes-sociales s'étaient détournées dans plusieurs cantons.



Grève chez Dubied, 1976

Organisations non syndicales du monde employé

Des débuts à la grève générale

Les premières associations d'employés sont apparues en même temps que les syndicats, dont elles se démarquaient toutefois clairement dans leur perception de leur identité. Dès les années 1860, des sociétés locales de jeunes commerçants se sont formées et la Société suisse des employés de commerce (SSEC), qui reste aujourd'hui la plus grande association d'employés, a vu le jour en 1873.

D'autres créations importantes méritent d'être signalées, soit en **1886** l'Union Helvetia (aujourd'hui : Hotel & Gastro Union), organisation de salariés de l'hôtellerie-restauration, et en **1893** l'Association des contremaîtres (ASC, aujourd'hui : Swiss Leaders). Les associations d'employés avaient une conscience professionnelle marquée et encourageaient la formation continue. C'est ainsi que la Société des employés de commerce de Zurich a créé en **1887** sa propre école de commerce, et Union Helvetia l'École hôtelière suisse de Lucerne en **1909**. Les revendications syndicales sont d'abord restées accessoires. Quand ces organisations s'en mêlaient, c'était généralement pour défendre une politique corporatiste. Aussi les associations d'employés n'ont-elles pas joué de rôle actif dans les nombreuses grèves qui ont marqué le tournant du siècle.

L'érosion des salaires réels pendant la Première Guerre mondiale n'a pas épargné les employés. Elle a abouti à une radicalisation passagère et à l'émergence de nouveaux mouvements. Une Association des employés de banque fondée en **1917** à Zurich a très vite organisé deux tiers du personnel de la branche et quitté la SSEC plus modérée. Le 30 septembre **1918**, soit quelques semaines avant la grève générale, cette association a proclamé une grève très remarquée, afin d'être reconnue par les employeurs et d'obtenir l'adaptation des salaires

au renchérissement, avec le soutien de l'Union des travailleurs de Zurich qui avait organisé une grève locale. Dès le deuxième jour du débrayage, les banques acceptaient les revendications formulées. Cette grève du milieu bancaire a stupéfait les élites bourgeoises, qui se sont mises à craindre que les cols blancs ne glissent dans le camp socialiste.

Quelques mois auparavant, le 4 juillet **1918**, d'importantes associations professionnelles et de branche comme la SSEC, l'ASC, Union Helvetia et l'Association suisse des techniciens avaient créé la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE). Cette association faïtière a adressé en automne **1918** au Conseil fédéral plusieurs requêtes portant sur l'amélioration tant de l'approvisionnement

1918: La FSE adresse au Conseil fédéral plusieurs requêtes portant sur l'amélioration tant de l'approvisionnement alimentaire que des salaires en place.

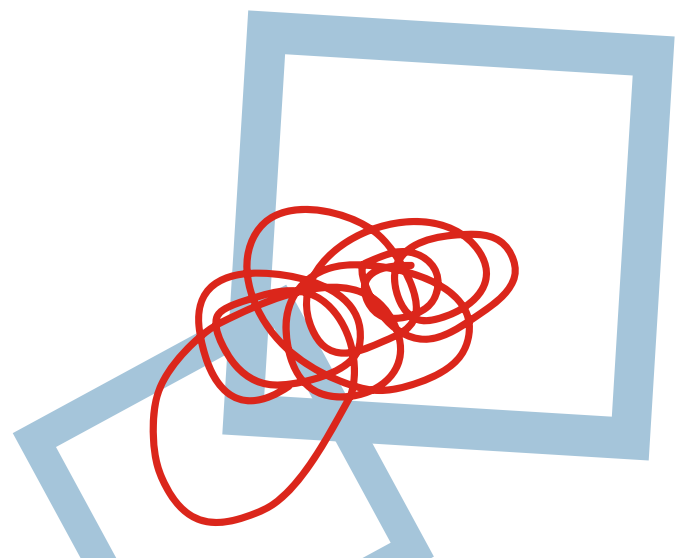
1909: L'Union Helvetia crée l'École hôtelière suisse de Lucerne.



Vitrine de l'école hôtelière de Lucerne, vers 1930

alimentaire que des salaires en place. Pendant la grève générale, la FSE a appelé à la prudence et au calme, en signalant à ses membres que des négociations salariales étaient en cours avec les employeurs. À la fin de l'année a été signée la première CCT nationale applicable aux employés (dite accord de Berne), où la médiation de l'État avait largement contribué à neutraliser les tendances de gauche. La convention a toutefois été dissoute dès l'année **1921**. Peu après sa création, la FSE a attiré dans ses rangs deux autres organisations importantes, à savoir l'Association suisse des employés de banque (ASEB) et la Fédération des associations suisses d'employés des industries mécanique et électrique (VSAM). Et vers **1918**, plusieurs associations d'employés ont admis pour la première fois des femmes parmi leurs membres.

Vers 1918, plusieurs associations d'employés ont admis pour la première fois des femmes parmi leurs membres.



Dès la fin des années 1920, la FSE a développé avec les syndicats divers partenariats.

1934: L'USS lance l'initiative populaire « Pour combattre la crise économique et ses effets ».

Entre-deux-guerres et Seconde Guerre mondiale

La FSE a d'emblée été dominée par la SSEC dont provenaient, au départ, près de la moitié de ses 55 000 membres. Et comme d'autres associations d'employés importantes se sont parfois tenues à l'écart, elle était en position de faiblesse par rapport aux organisations faitières syndicales.

Il en est résulté des tensions constantes, des arrivées et des départs de fédérations. La ligne dictée par la SSEC, qui ne voyait dans la FSE qu'un simple organe de coordination, contrastait avec les besoins des petites organisations aspirant à une union plus étroite. En 1922, l'Association des techniciens a quitté la FSE, suivie en 1942 de l'Association des employés de banque. La FSE a toutefois su attirer la Fédération suisse des cadres de la construction en 1920, l'Union des voyageurs de commerce en 1925, l'Union suisse des artistes musiciens en 1929, l'Association suisse des techniciens géomètres en 1930, et Droga Helvetica en 1944.

Dans les débats en matière de réformes du début de l'entre-deux-guerres, les associations d'employés ont défendu des positions similaires à celles de l'aile réformatrice radicale. Deux semaines après la grève générale, la SSEC s'est prononcée en faveur de commissions paritaires formées de spécialistes du terrain et non de politiciens. La FSE a demandé en 1919 d'implanter dans les départements de l'économie, au niveau fédéral aussi bien que cantonal, des commissions paritaires formées de représentants des employeurs et des salariés. Dès la fin des années 1920, la FSE a développé avec les syndicats divers partenariats qui bien souvent, étaient contestés à l'interne. En 1928, la FSE et l'USS ont conclu un accord de délimitation. En 1932, alors qu'une crise économique mondiale s'annonçait, la FSE, l'USS et l'Union fédérative du personnel des services publics ont écrit au Conseil fédéral pour l'inviter à combattre activement la crise par des mesures étatiques. La même année, la FSE a mis sur pied la Communauté nationale d'action pour la

défense économique, véritable cartel des associations non socialistes de salariés. Outre la CSC (qui devait en sortir dès 1935), on y trouvait l'ASSE, la Fédération centrale du personnel des cantons et des communes de la Suisse, l'Association suisse des enseignants ainsi que l'association faitière du secteur des assurances. Ce groupement, qui s'est appelé dès 1949 Communauté nationale des travailleurs, a existé jusqu'à la fin des années 1960.



L'initiative syndicale de crise soutenue par la VSA échoue dans les urnes en 1935

En **1934**, l'USS a lancé l'initiative populaire « Pour combattre la crise économique et ses effets ». Elle entendait ainsi obliger la Confédération à abandonner sa politique d'austérité qui exacerbait la crise et à adopter des mesures contre la spirale économique descendante. Ces mesures s'inspiraient du « New Deal », politique mise en place en **1933** par le président américain Franklin D. Roosevelt contre les effets de la Grande Dépression : soutien des salaires ainsi que des prix de la production agricole ou artisanale, assurance-chômage, projets publics de création d'emplois, dégrèvement des entreprises agricoles ou artisanales surendettées, promotion des exportations et du tourisme ainsi que contrôles du marché des capitaux, des exportations de capitaux, des cartels et des trusts. Le comité d'initiative réunissait l'USS, la FSE, l'ASSE, la Communauté d'action nationale, l'Union fédérative du personnel des services publics, le mouvement des jeunes paysans qui s'éloignait toujours plus des partis agrariens, ainsi que l'Association suisse des enseignants. Au départ, la CSC était également de la partie, avant de se désengager parce qu'elle désapprouvait le texte de l'initiative. Lors d'une campagne de votation très polarisée, l'initiative munie du nombre record de 334 699 signatures authentifiées a été farouchement combattue tant par les partisans d'une économie de marché sans restrictions que par les adeptes du corporatisme. Elle a échoué aux urnes en **1935**, remportant toutefois un succès d'estime avec 42,8 % de oui et un taux de participation record de 84,4 %. L'engagement de la FSE en faveur de l'initiative de crise a abouti à la démission de la VSAM.

De l'alliance en faveur de l'initiative de crise est né en **1936** le « Mouvement des lignes directrices », visant à créer une nouvelle majorité de centre-gauche afin de combattre la crise économique et de déjouer les influences antidémocratiques. L'USS, la FSE, l'ASSE et les Jeunes paysans avaient joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des « lignes directrices pour la reconstruction économique et la sécurité de la démocratie ». Les fondateurs ont été rejoints par le PS, la Communauté d'action nationale, l'Union fédérative du personnel des services publics, plusieurs partis démocratiques cantonaux, le parti

agrarien schaffhouseois, le Freiwirtschaftsbund (ligue franchiste) et la communauté de travail des jeunes catholiques. Alors que le PLR sollicité refusait d'adhérer, les communistes ont été éconduits. Le Mouvement des lignes directrices a existé jusqu'en **1940**, perdant toutefois rapidement de son élan. Il faut dire que l'accord de paix dans l'industrie métallurgique et mécanique s'était révélé être un modèle alternatif à ce genre d'efforts. Dans le secteur commercial, des relations contractuelles ont été établies en **1938** entre la FSE, la SSEC et le patronat, pour la première fois depuis **1921**. Sans avoir la qualité d'une CCT, cet accord a permis de mener régulièrement, pendant la Seconde Guerre, des négociations sur la compensation du renchérissement.

En **1938**, la FSE a prié le Département militaire d'accorder un meilleur soutien financier aux militaires. Ce postulat a abouti, peu après la mobilisation générale du 3 septembre **1939**, à l'arrêté sur le paiement d'allocations pour perte de gain visant à empêcher les familles de soldats de s'appauvrir pendant le service actif, comme durant la Première Guerre mondiale. La nouvelle assurance sociale a préparé le terrain à la future AVS. En **1942**, un comité soutenu par la FSE, les syndicats, le PS et le PLR déposait un projet intitulé « Vieillesse assurée ». De cette impulsion est résulté le projet d'AVS, approuvé aux urnes à plus de 80 % en **1947**, qui devait permettre de concrétiser enfin le mandat constitutionnel de **1925**. Trois ans plus tôt, la FSE avait renouvelé son partenariat stratégique avec l'USS par une convention prévoyant des concertations régulières sur les questions de politique économique et sociale.

1938: La FSE prie le Département militaire d'accorder un meilleur soutien financier aux militaires.

1947: Le projet d'AVS est approuvé aux urnes à plus de 80 %.

Le départ en 2000 de la SSEC donne le coup de grâce à la FSE en tant qu'organisation faïtière indépendante.

Du boom de l'après-guerre à la crise des années 1990

Les associations d'employés ont progressivement acquis le statut de partenaires conventionnels après la Seconde Guerre mondiale, où le partenariat basé sur les CCT a gagné du terrain. Leurs conventions différaient toutefois de celles des syndicats, en ne prévoyant qu'un minimum de dispositions en matière de conditions de salaire et d'engagement.

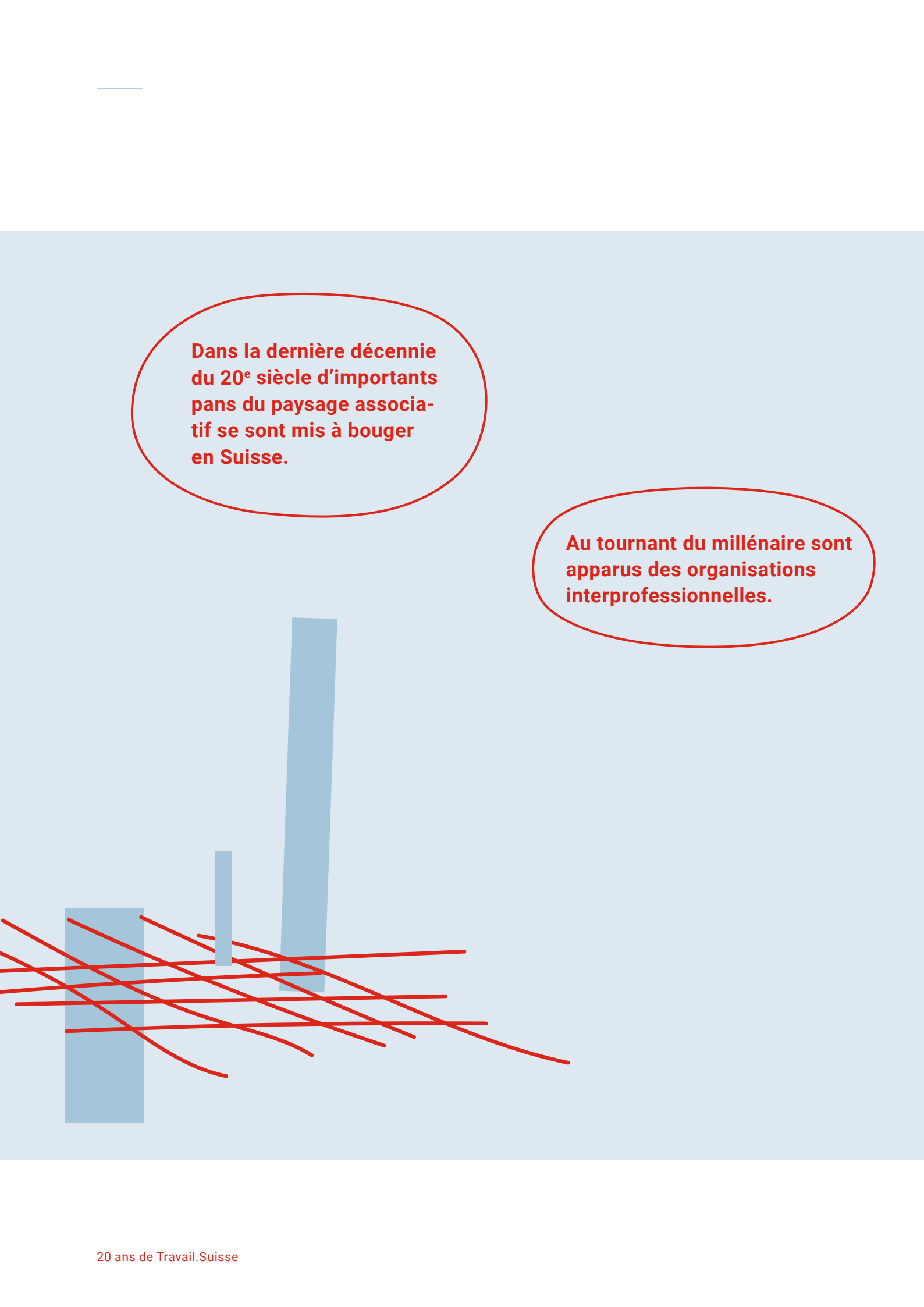
L'accent restait mis sur la politique corporatiste, et les membres souvent très qualifiés étaient censés régler eux-mêmes les questions dont s'occupent traditionnellement les syndicats. La collaboration entre la FSE et l'USS a été renforcée lors de la création, en 1955, de l'association faïtière des consommateurs (Aktionsgemeinschaft der Arbeitnehmer und Konsumenten, AGAK). En 1975, la FSE et l'USS ont reconduit leur partenariat stratégique remontant à la Seconde Guerre mondiale. La FSE s'est toutefois abstenue de soutenir l'initiative syndicale pour la participation des travailleurs, préférant laisser la liberté de vote.

La composition de la FSE est restée fluide : la VSAM a réintégré cette organisation faïtière en 1959 et la même année, la Fédération suisse des professionnels de la mécanique y adhérait pour en sortir dix ans plus tard. En 1965, la Fédération suisse des employés de librairie rejoignait la FSE (jusqu'à son départ en 1984), de même que la Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance et l'Association suisse du personnel de laboratoire. De même, alors qu'elle ne comptait jusque-là que du personnel du secteur privé, la FSE s'est ouverte durant les années 1960 à tous les secteurs. La SSEC y est toutefois restée dominante, avec en 1950 près de 52 000 membres sur les 75 000 que comptait la FSE. Les effectifs de la FSE ont ainsi poursuivi leur croissance jusque dans les années 1980, bien qu'à un rythme moins soutenu que l'emploi, plafonnant à 149 000 membres en 1985.

Durant les années 1990, la FSE est entrée en crise. Diverses associations d'employés, dont la SSEC, avaient déjà commencé à perdre des membres à la fin des années 1970. Et le taux d'organisation des employés n'a cessé de reculer dans la société des services en plein essor. Alors qu'en 1950 il était encore à peu près équivalent à celui des cols bleus, il a constamment diminué par la suite. À cela s'ajoute que les syndicats ont cherché à prendre pied dans les secteurs des services, en créant en 1995 à l'USS le syndicat des services unia, puis en 2001 quand l'Association suisse des employés de banque est passée à l'USS. La FSE a perdu près d'un tiers de ses membres au cours des années 1990. La Fédération suisse des cadres de la construction a quitté la FSE en 1990, et l'Association suisse des cadres (aujourd'hui : Swiss Leaders) en 1998. Le départ en 2000 de la SSEC avec ses 60 000 membres donnera le coup de grâce à la FSE en tant qu'organisation faïtière indépendante.

La FSE a atteint son apogée en 1985 avec près de 149'000 membres.

1955: La collaboration entre la FSE et l'USS a été renforcée lors de la création, en 1955, de l'association faïtière des consommateurs.



**Dans la dernière décennie
du 20^e siècle d'importants
pans du paysage associa-
tif se sont mis à bouger
en Suisse.**

**Au tournant du millénaire sont
apparus des organisations
interprofessionnelles.**

En route vers la fusion de 2002



Membres de la FCTC lors d'une manifestation contre le démantèlement social à Berne, 1994

Transformation du paysage associatif

Les pertes de membres de la CSC et de la FSE dans la dernière décennie du 20e siècle n'avaient rien d'un phénomène isolé. À la même époque, d'importants pans du paysage associatif relativement stable depuis l'entre-deux-guerres se sont mis à bouger en Suisse, et cela pour différentes raisons.

Les mutations structurelles et les changements culturels ont eu des effets durables. En **1970** encore, le secteur de l'industrie employait davantage de main-d'œuvre que les services (46,2 % contre 45,5 %). Or en **1990** déjà, on comptait deux fois plus d'emplois dans le secteur tertiaire que dans l'industrie (63,6 % contre 32,2 %), et même trois fois plus en **2000** (71,9 % contre 24,0 %).

Les bastions syndicaux traditionnels ont ainsi perdu des emplois au profit d'autres secteurs faiblement syndiqués. En parallèle, l'individualisation des modes de vie a bouleversé les repères traditionnels. Tant les fédérations et associations que les Églises nationales, les partis politiques et les médias imprimés traditionnels en ont souffert.

À la fin des années 1990, le taux d'affiliation à une association de salariés avoisinait encore 20 %, contre presque 30 % dans l'après-guerre.

Divers nouveaux défis se sont ajoutés à cette situation : dès les années **1970**, la population migrante ainsi que les femmes ont fait partie intégrante des structures syndicales et des objectifs ont été fixés à leur profit. Par ailleurs, le modèle de bien-être fondé sur la croissance constante de la production et de la consommation s'est retrouvé en difficulté, avec l'exacerbation des problèmes écologiques. Le partenariat social reposant sur des CCT comportant une clause de paix sociale a subi dans les années **1970** des critiques de la gauche, puis de certains milieux patronaux dans les années **1990**. Enfin, le non de **1992** à l'Espace économique européen (EEE) a exacerbé et prolongé la crise économique des années **1990**, alors que les dérèglementations et les privatisations se multipliaient dans l'euphorie néolibérale et que les conséquences de la mondialisation et de la numérisation restaient difficiles à prévoir. Tous ces processus ont contribué à affaiblir le secteur associatif qui, jusque dans les années **1980**, paraissait encore mettre en péril la démocratie directe tant son emprise sur la Berne fédérale était forte.

À la fin des années **1990**, le taux d'affiliation à une association de salariés avoisinait encore 20 %, contre presque 30 % dans l'après-guerre. Durant les années **1990**, l'USS a perdu 13 % de ses membres, et la CSC pratiquement 20 % jusqu'en **1997**. Les syndicats ont réagi à cette évolution en fusionnant, en

1998: Syna
1999: transfair
2004: UNIA
2010: syndicom

Au tournant du siècle, les milieux proches de l'UDC ont tenté de prendre le contrôle des associations patronales traditionnellement dominées par le PLR et d'y mener une politique plus musclée vis-à-vis des salarié-e-s et des syndicats.

s'attaquant aux « déserts syndicaux » du secteur des services et en s'efforçant de retrouver leur capacité de lancer des grèves. Les fusions avaient toujours été fréquentes dans le paysage associatif. Mais elles suivaient généralement une logique de branche, pour remédier à la dispersion des acteurs d'un même secteur. Aussi l'apparition d'organisations interprofessionnelles comme Syna (**1998**), transfair (**1999**), Unia (**2004**) et syndicom (**2010**) a-t-elle constitué une grande nouveauté.

Les associations patronales ont également perdu du terrain à la fin du 20^e siècle (bien que leur taux d'organisation soit plus difficile à mesurer). Ce n'est pas tout : l'évolution structurelle a décimé de nombreuses branches, et donc le nombre d'entreprises représentées dans les associations a chuté. Les divergences d'intérêts entre les PME et les grandes entreprises, entre le marché intérieur et le marché à l'exportation, ainsi qu'entre l'économie réelle et l'économie financière se sont creusées et ont donné lieu à des conflits dans les associations faitières. Suite à un changement de génération, les CEO rompus aux méthodes de gestion anglo-saxonnes ont supplanté les patrons habitués au partenariat social en place. Des regroupements ont également eu lieu entre associations patronales, comme entre la Société suisse des constructeurs de machines (VSM) et l'ASM pour donner naissance à Swissmem. De même, les frictions se sont accrues entre

associations concurrentes, comme entre Swissmem et Swissmechanic ou entre Gastrosuisse et Hotelleriesuisse.

Au tournant du siècle, les milieux proches de l'UDC ont en outre tenté de prendre le contrôle des associations patronales traditionnellement dominées par le PLR et d'y mener une politique plus musclée vis-à-vis des salarié-e-s et des syndicats. Dans ce contexte, Christoph Blocher a exigé en **1999** le regroupement de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI ou Vorort), de l'Union patronale suisse (UPS) ainsi que de la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes). L'année suivante, l'USCI et la Sdes ont certes fusionné pour former economiesuisse, mais l'UPS a continué d'exister et le virage à droite espéré n'a jamais eu lieu. Ces manœuvres ont eu davantage de succès en **2007** avec l'Union suisse des arts et métiers (usam). Globalement, les associations patronales n'ont pas connu de déclin significatif sur le terrain de la politique et du partenariat social – malgré les prédictions alarmistes des années **1990**, où il était question de leur éviction par le lobbying direct des grands groupes. De même, l'Union suisse des paysans n'a pas trop souffert du recul de l'emploi dans l'agriculture de 14,5 % en **1960** à 4,1 % vers l'an **2000** et continue à se faire entendre, grâce à sa forte représentation aux Chambres fédérales.

Naissance de Syna, pionnier de l'approche interprofessionnelle

La création de Syna en 1998 a ouvert la voie à d'autres syndicats interprofessionnels actifs dans toute la Suisse. Concrètement, trois syndicats chrétiens se sont regroupés avec l'USSA, organisation faïtière qui jusque-là ne faisait pas partie de la CSC, pour former Syna. Il s'agissait de la FCOM, de la FCTC et du Syndicat suisse des arts graphiques.

L'année suivante, la Fédération chrétienne des services publics rejoignait Syna. Le nouveau poids lourd syndical était placé sous l'égide de la CSC qui, grâce aux anciens membres de l'USSA, comptait à nouveau 105 000 membres.

Syna a connu son baptême du feu lors du conflit d'Adtranz. Quand le projet de démantèlement de cette filiale de Daimler-Chrysler a été annoncé en **1999**, une brève grève d'avertissement et de premières manifestations de protestation ont été menées dans ses ateliers de production suisses de Zurich-Oerlikon et Pratteln. Peu après, on a su que le site d'Oerlikon disparaîtrait avec ses 235 emplois, et que 90 % des 525 emplois du site pourtant ren-

table de Pratteln passeraient à la trappe. La FTMH, Syna, la VSAM et la SSEC ont alors déclaré ne plus se sentir astreints à l'obligation de maintenir la paix du travail. Au début de **2000**, d'autres manifestations ont été organisées et une pétition munie de 27 000 signatures a été adressée au Conseil fédéral ainsi qu'aux gouvernements de Zurich et Bâle-Campagne. En réponse à ces protestations, la direction d'Adtranz a créé la société de défaisance Railcor afin d'éviter que sa réputation ne soit sérieusement écornée. En août **2000**, le groupe canadien Bombardier reprenait toutes les activités de transport ferroviaire d'Adtranz avec Railcor. Les emplois de Pratteln étaient ainsi sauvés – très provisoirement toutefois. Car en **2005**, le site de production de Pratteln fermait ses portes en dépit des protestations syndicales. Oerlikon est devenu un centre de développement. En **2021**, Bombardier a vendu à son concurrent français Alstom ses activités ferroviaires, dont les sites de Zurich et Villeneuve.

Le modèle de syndicat interprofessionnel a rapidement fait des émules. Dès **1999**, trois syndicats chrétiens du secteur public fusionnaient pour former transfair, avec 17 000 membres. À l'USS, le Syndicat du livre et du papier (SLP), l'Union suisse des lithographes (USL) et l'Union suisse des journalistes (USJ) ont donné naissance à Comedia en **1998**. Ce dernier s'est regroupé à son tour avec le Syndicat de la communication pour former en **2010**

Quand le projet de démantèlement chez Adtranz est annoncé en 1999, une brève grève d'avertissement et de premières manifestations de protestation sont menées à Zurich-Oerlikon et Pratteln.



Membre de Syna lors d'une manifestation sur la Place fédérale, 1999

syndicom. En **2004**, la fusion de la FTMH, du syndicat industrie & bâtiment (SIB), d'unia, du syndicat genevois actions et de la Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) donnait naissance à Unia, soit le plus grand syndicat de Suisse avec à l'époque 203 000 membres.

Le modèle de syndicat interprofessionnel a rapidement fait des émules. En 1999, trois syndicats chrétiens du secteur public fusionnaient pour former transfair.

Création de Travail.Suisse

Mise à mal par le départ de la SSEC en 2000, la FSE est entrée en pourparlers avec la CSC. Dès septembre 2001, les deux organisations faïtières concluaient un accord de coopération et un projet de fusion pouvait démarrer. Au début de l'année 2002, l'USS s'est à son tour invitée dans la discussion, suggérant une collaboration approfondie à trois. Mais la CSC et la FSE lui ont opposé un refus.

Les raisons invoquées contre un tel syndicat unique comprenaient l'attachement au pluralisme associatif, l'accès à diverses forces politiques et des réserves au sujet du méga-syndicat en gestation, Unia. L'idée de Travail.Suisse s'est concrétisée en quelques mois seulement. Le 28 juin 2002, la CSC et la FSE présentaient au public leur projet de fusion, lors d'une conférence de presse. Une étape importante a été franchie le 23 novembre, quand les délégué-e-s de Syna ont consenti à la fusion.

Travail.Suisse a officiellement vu le jour le 14 décembre 2002 à Berne. Outre un parterre d'invités issus du monde politique et économique, 240 délégué-e-s participaient à la cérémonie. Pascal Couchepin, le conseiller fédéral alors responsable du Département de l'économie, a souligné dans son discours d'ouverture l'importance du partenariat social. Les délégué-e-s ont élu Hugo Fasel, jusque-là président de la CSC et conseiller national chrétien-social, en tant que premier président de Travail.Suisse. Hugo Fasel a rappelé dans son discours d'ouverture les piliers de la politique de Travail.Suisse, soit la solidarité, la justice sociale, la participation démocratique et la durabilité, en annonçant la couleur : « Nous voulons avoir notre mot à dire, nous voulons exercer notre influence, nous voulons défendre et imposer au niveau politique les intérêts et les droits des travailleurs et travailleuses de ce pays ». Il a réitéré son refus de l'idée de syn-

28 juin 2002: Le projet de fusion de Travail.Suisse est présenté au public lors d'une conférence de presse.

dicat unique chère à l'USS. De son côté, l'USS a félicité Travail.Suisse, en soulignant que cette fusion contribuait à remédier au cloisonnement, hérité de l'histoire, du paysage syndical.

Les associations fondatrices de la nouvelle organisation faïtière étaient en partie affiliées à la FSE – Hotel & Gastro Union, Fédération des associations suisses d'employés des industries mécanique et électrique (VSAM), Fédération des associations suisses d'employés de l'industrie chimique et pharmaceutique (VSAC), Association suisse du personnel de laboratoire (APL), Employés Droguistes Suisse, Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance (FSIAA). D'autres faisaient partie de la CSC – Syna, transfair, Organizzazione cristiano-sociale ticinese (OCST), secteur tertiaire des Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV), Fédération chrétienne des travailleuses et travailleurs hongrois/es en Suisse (VUCAS) et Fédération chrétienne des travailleuses et travailleurs tchèques et slovaques en Suisse (VCTSA). Travail.Suisse s'est mis au travail le 1er janvier 2003.

**14 décembre 2002:
Fondation officielle de
Travail.Suisse à Berne.**

**Outre un parterre
d'invité·e·s issus
du monde politique
et économique,
240 délégué·e·s
participent à la
cérémonie.**

**1^{er} janvier 2003: Travail.Suisse
se met au travail.**



Ouverture de l'assemblée constitutive de Travail.Suisse à Berne, le 14 décembre 2002

« Nous voulons avoir notre mot à dire, nous voulons exercer notre influence, nous voulons défendre et imposer au niveau politique les intérêts et les droits des travailleurs et travailleuses de ce pays ».
(Hugo Fasel, 2002)

Selon ses statuts, Travail.Suisse fonde son action « sur les valeurs de l'éthique chrétienne sociale, sur les règles du partenariat social et sur les fondements de l'ordre démocratique ».

Bilan des 20 ans de Travail.Suisse



Le futur président de Travail.Suisse Martin Flügel (à g.) avec le président de l'époque Hugo Fasel (à d.) et son épouse Sonja lors du dépôt de l'initiative populaire pour de plus justes allocations pour enfants, 2003

Valeurs, objectifs et structure

Selon ses statuts, Travail.Suisse fonde son action « sur les valeurs de l'éthique chrétienne sociale, sur les règles du partenariat social et sur les fondements de l'ordre démocratique », se pose résolument comme une « organisation indépendante des partis politiques et neutre sur le plan confessionnel » et « garantit la défense d'une gamme pluraliste d'intérêts politiques, sociaux, économiques et professionnels des travailleuses et travailleurs ».

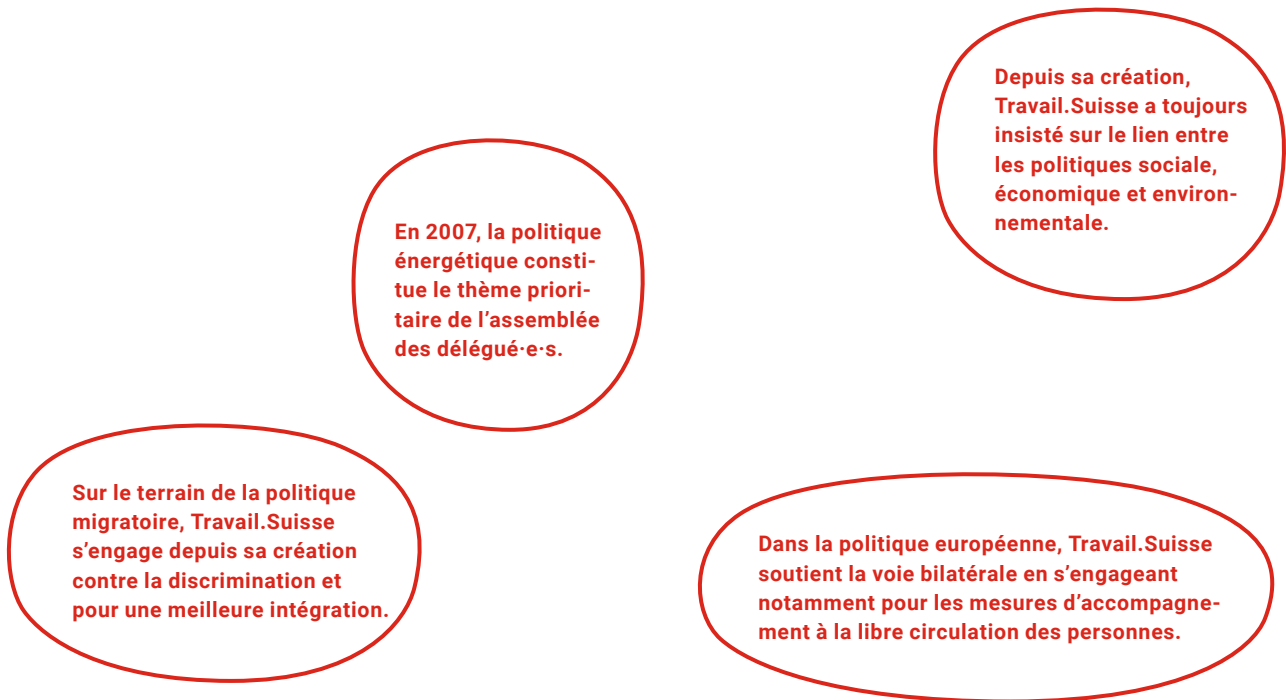
Ces valeurs et objectifs ont d'emblée figuré dans son programme d'association faîtière. Ces dernières années, Travail.Suisse a veillé à affiner son profil stratégique. Au début de 2021, son Comité a adopté lors d'une retraite plusieurs thèmes formulés par le groupe de travail Stratégie et assortis d'objectifs et de mesures de mise en œuvre. Quatre priorités centrales ont été fixés à cette occasion : Travail.Suisse s'engage notamment pour de bonnes conditions de travail, pour la sécurité sociale, pour la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie privée, ainsi que pour la formation.

Ces quatre priorités centrales et quelques autres champs d'action découlant de ces valeurs générales ont donné lieu dès le premier jour à de multiples activités de Travail.Suisse et de ses fédérations. Le thème du travail était ainsi au cœur du congrès de 2007, où il a fait l'objet d'un document de base. La question centrale « Pourquoi travaillons-nous ? À quoi servent l'économie et la réussite économique ? » a abouti à la réponse suivante : « À améliorer la qualité de vie de tous ! » Aussi le congrès suivant avait-il pour thème la « revalorisation du travail ». À un niveau plus pratique, Travail.Suisse a publié entre 2005 et 2019 des études annuelles sur les salaires des managers et des membres de conseils d'administration, qui montrent bien que l'initiative contre les rémunérations abusives adoptée en 2013 par le peuple et les cantons n'a guère tenu ses promesses. En 2015, Travail.

Suisse a introduit avec son « Baromètre Conditions de travail » publié chaque année, un nouvel instrument de mesure des conditions de travail en Suisse. Dans son engagement pour des conditions de travail équitables, il lui a paru logique de donner également une voix aux proches aidant-e-s dont l'activité n'est pas rémunérée. Au printemps 2018, Travail.Suisse a créé avec la Croix-Rouge suisse, la Ligue suisse contre le cancer, Pro Infirmis et Pro Senectute la Communauté d'intérêts nationale Proches aidants (CIPA), dont le secrétariat est assuré par Travail.Suisse.

Les thèmes de la sécurité sociale, de la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie privée ainsi que de la formation ont donné lieu à diverses reprises à des congrès de Travail.Suisse, à des campagnes, ainsi qu'à des interventions parlementaires et à des initiatives populaires. Au congrès de 2011, les délégué-e-s ont adopté le manifeste « Dix thèses sur la démographie », visant à lutter contre l'alarmisme autour de la prévoyance vieillesse et à attirer l'attention sur la pénurie à venir de main-d'œuvre qualifiée, soit le problème majeur de l'évolution démographique. Ces thèses très remarquées ont contribué à ce que le Conseil fédéral lance une initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, avec le soutien aussi de Travail.Suisse.

Travail.Suisse a également laissé des traces dans la politique de formation. Au début des années



2010, des études menées en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise ont abordé le thème des coûts et du potentiel de la formation de rattrapage. Travail.Suisse a ainsi donné l'impulsion pour le débat et le développement de la formation professionnelle pour adultes.

Les autres thèmes centraux du travail de Travail.Suisse étaient et restent l'écologie, la migration et la politique européenne. Depuis sa création, Travail.Suisse a toujours insisté sur le lien entre les politiques sociale, économique et environnementale. Dès 2003, il a été question de la nécessité d'introduire une taxe sur le CO₂, et des doutes ont été émis, à juste titre, sur l'efficacité des mesures librement consenties pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre affectant le climat. En 2007, la politique énergétique a constitué le thème prioritaire de l'assemblée des délégué·e·s, qui a exigé dans une résolution l'instauration de la société à 2000 watts, des investissements massifs dans des mesures d'économie d'énergie et la promotion des énergies renouvelables. En 2021, Travail.Suisse a présenté le plan d'action « Un nouveau marché du travail écologique et social pour la Suisse », avec plus de 20 revendications portant aussi bien sur la justice climatique (« Green Deal ») que sur la justice sociale (« Social Deal »), de manière à intégrer le concept de transition juste figurant dans l'Accord de Paris sur le climat.

Sur le terrain de la politique migratoire, Travail.Suisse s'engage depuis sa création contre la discrimination et pour une meilleure intégration. En 2004 déjà, un projet de non-discrimination avait été lancé avec le soutien du Service de lutte contre le racisme. La même année, une journée de sensibilisation sur la question était organisée au profit des organisations membres de Travail.Suisse. La brochure « Empêcher la discrimination raciale au lieu de travail. Guide pratique » a suscité un réel écho et un afflux de commandes émanant d'associations professionnelles, d'entreprises, de responsables du personnel et de particuliers. En 2008, Travail.Suisse a lancé le projet « L'avenir prime sur l'origine », avec pour pièce maîtresse un site Internet conçu pour aider les entreprises formatrices à effectuer une présélection équitable de leurs apprenti·e·s. La même année, Travail.Suisse s'est beaucoup engagé dans la campagne contre une initiative de l'UDC au titre trompeur « Pour des naturalisations démocratiques », balayée aux urnes avec 63,7% de non.

Dans la politique européenne, Travail.Suisse soutient la voie bilatérale, non sans en rappeler régulièrement les limites et en s'engageant notamment pour les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Les fédérations affiliées à Travail.Suisse ont d'emblée siégé dans les nombreuses commissions tripartites chargées des mesures d'accompagnement et de la lutte contre les

abus en matière de conditions de travail et de salaire commis aux dépens de la main-d'œuvre étrangère. Dans le scrutin mené en 2005 sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux États membres (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Chypre et Malte), Travail.Suisse a mené campagne pour le oui, en soulignant que les mesures d'accompagnement supplémentaires prévenaient les risques de sous-enchère salariale et sociale. Le peuple suisse a suivi cette recommandation à presque 56 %. En 2010, Travail.Suisse a montré les limites de la voie bilatérale et appelé de ses vœux une solution similaire à l'EEE refusé de justesse en 1992. Durant les négociations sur un accord-cadre avec l'UE menées entre 2014 et 2021 et interrompues par le Conseil fédéral, Travail.Suisse a clairement rejeté, aux côtés de l'USS, l'assouplissement des mesures d'accompagnement cher à la droite bourgeoise, tout en soulignant l'importance de poursuivre la voie bilatérale et en combattant l'initiative de résiliation de l'UDC, balayée aux urnes en 2020 avec presque 60 % de non.

Si les structures organisationnelles n'ont guère été remaniées depuis la création de Travail.Suisse, des changements de personnel sont à signaler. Hugo Fasel, son président-fondateur est resté en fonction jusqu'en 2008. Il a eu pour successeur Martin Flügel, responsable jusque-là de la politique sociale au sein de la direction, et Adrian Wüthrich a pris la relève en 2015. La direction, qui gère les dossiers politiques et administratifs, se signale depuis toujours par sa stabilité et sa compétence. La composition du comité, qui assure la représentation des organisations membres et des régions, a par contre ponctuellement changé. Le travail auprès de la jeunesse a été renforcé en 2012/13 et doté d'une nouvelle base organisationnelle. La commission Jeunesse.Suisse a ainsi organisé le 12 octobre 2013 son premier Conseil national de la jeunesse. L'institut de formation ARC et l'œuvre d'entraide Brücke – Le Pont ont également été repris de la CSC en 2002. De même, Travail.Suisse a maintenu les affiliations héritées de la CSC à l'Union des chrétiens-sociaux (UCS) et à la Conférence européenne des syndicats (CES), ainsi que sa collaboration au sein de diverses commissions et instances fédérales.



Adrian Wüthrich et Arno Kerst participent aux consultations entre le Conseil fédéral et les syndicats sur l'accord-cadre avec l'UE, 13 mars 2019

2013: Jeunesse.Suisse organise son premier Conseil national de la jeunesse.

Fédérations membres

Divers changements sont apparus au sein des fédérations membres de Travail.Suisse depuis la fusion de 2002. Comme c'était déjà le cas avant la fusion de la CSC et de la FSE, ils ont été plus nombreux parmi les associations d'employés que dans le cas des syndicats chrétiens.

En 2003 déjà, l'Association des assistant-e-s en information documentaire (AAID) adhérait à Travail.Suisse pour en repartir en 2010. En 2004, la VCTSA était dissoute et la Fédération suisse des inspecteurs et agents d'assurance (FSIAA) quittait l'association faîtière. En 2005, l'Association des professeurs des hautes écoles spécialisées (hesch) rejoignait Travail.Suisse. La même année, l'APL se regroupait avec la VSAC, tandis que la VSAM et la VSAC fusionnaient pour former les Employés Suisses. Cette organisation faîtière devait quitter à son tour, à la fin de l'année 2012, Travail.Suisse qui perdait ainsi 13 % de ses membres. L'engagement de Travail.Suisse pour des salaires minimums et pour six semaines de vacance avait en effet déplu à certains membres d'Employés Suisse occupant des postes de cadres et en réponse à l'érosion de ses effectifs, Employés Suisse souhaitait désor-

mais se profiler en tant qu'« organisation professionnelle de la classe moyenne ». Il est vrai que parmi les associations membres d'Employés Suisse, la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE) a préféré rejoindre Travail.Suisse en 2013, imitée l'année suivante par la Fédération des employé-e-s ABB (AV ABB). L'Association de la police judiciaire fédérale (AP-fedpol), qui avait adhéré en 2007 à Travail.Suisse, en est repartie en 2012 déjà. Formation professionnelle Suisse, la Conférence des écoles supérieures ainsi que la Fédération suisse des fonctionnaires de police ont conclu en 2007 des contrats de collaboration avec Travail.Suisse. Enfin, l'Association romande des logopédistes diplômés (ARLD) a rejoint l'association faîtière en 2008, avant d'en repartir en 2017.



2012: La faîtière
Employés Suisse
quitte Travail.Suisse.

Parmi les grandes fédérations suprarégionales, Syna a perdu 11,3 % de ses membres et transfair 33 %, tandis qu'Hotel & Gastro Union restait stable.

Évolution des effectifs de Travail.Suisse

Globalement, les effectifs de Travail.Suisse ont diminué de 17,9 % depuis sa fondation jusqu'en 2022.

Cette baisse tient surtout au départ de fédérations membres (Employés Suisse notamment) et, dans une moindre mesure, à l'érosion des effectifs de fédérations spécifiques. Si l'on s'en tient aux fédérations ayant fait partie de Travail.Suisse durant les

20 années sous revue, le recul des effectifs est de moins de 6 %. Durant la même période, l'USS a perdu 19 % de ses membres et SEC Suisse 30 %. Parmi les fédérations permanentes de Travail.Suisse, l'OCST fait partie des gagnants, avec une croissance d'effectifs de +5 %. Le nombre de membres du SCIV a même bondi de 59,8 %, mais cette croissance tient au fait que jusqu'en 2013, seul le secteur tertiaire du SCIV était affilié à Travail.Suisse, et depuis lors cette organisation tout entière. Parmi les grandes fédérations suprarégionales, Syna a perdu 11,3 % de ses membres et transfair 33 %, tandis qu'Hotel & Gastro Union restait stable.

| | 2003 | 2005 | 2010 | 2015 | 2020 | 2022 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Syna | 62'491 | 60'525 | 61'830 | 60'022 | 57'680 | 55'414 |
| OCST | 37'231 | 37'078 | 37'542 | 41'603 | 41'135 | 38'956 |
| Employés Suisse | | | 22'660 | | | |
| Hotel & Gastro Union | 17'872 | 17'379 | 21'538 | 20'374 | 18'139 | 16'875 |
| VSAM | 17'569 | 17'682 | | | | |
| transfair | 15'477 | 14'765 | 12'674 | 12'328 | 10'142 | 10'385 |
| SCIV | 6'442 | 6'487 | 5'596 | 12'086 | 10'473 | 10'292 |
| VSAC | 5'130 | 6'743 | | | | |
| AV ABB | | | | 2'217 | 1'397 | 1'213 |
| FPE | | | | 1'002 | 1'010 | 1'020 |
| hes-ch | | | 1'073 | 1'176 | 922 | 545 |
| APL | 1'003 | | | | | |
| ARLD | | | 780 | 885 | | |
| AP fedpol | | | 287 | | | |
| Employés Droguistes Suisse | 443 | 294 | 200 | 204 | 149 | 144 |
| VUCAS | 270 | 206 | 180 | 72 | 44 | 36 |
| SVVIA | 227 | | | | | |
| VCTSA | 112 | | | | | |
| AAID | 32 | 38 | 46 | | | |
| Total | 164'299 | 161'197 | 164'406 | 151'960 | 143'298 | 134'880 |

1901: Fondation de la
Fédération chrétienne
des ouvriers du bois

1905: Fondation de la
Fédération chrétienne
des ouvriers sur métaux

Syna – le syndicat

Les organisations devancières de Syna, né en 1998 de la fusion de la FCTC, de la FCOM, du SAG et de l'USSA, avaient leurs racines au début du 20^e siècle.

Ainsi la Fédération chrétienne des ouvriers du bois avait été créée en 1901, suivie cinq ans plus tard de deux autres fédérations chrétiennes-sociales réunissant l'une les maçons, les ouvriers de la pierre et

les terrassiers, l'autre les peintres et les professions apparentées. Ces fédérations ont fusionné en 1933 et pris quatre ans plus tard le nom de Fédération chrétienne des travailleurs de la construction. Après la Seconde Guerre mondiale, la FCTC a connu un très fort afflux de membres, qui a fait d'elle la plus grande fédération de la CSC. La Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux a vu le jour en 1905. Au départ, elle était surtout active en Suisse orientale, avant de s'implanter en Valais dès 1916. Des années 1920 au milieu des années 1970, cette fédération a



Manifestation des ouvriers du bâtiment pour une augmentation de salaire peu après la fondation de Syna, vers 2000

1908: Le syndicat suisse des arts graphiques voit le jour

1919: Fondation de l'Union suisse des syndicats autonomes (USSA)

enregistré une croissance continue dans différentes régions de Suisse. À la fin du 20e siècle, elle a absorbé tour à tour la Fédération chrétienne des ouvriers du transport, du commerce et de l'alimentation en **1992**, l'ASSE l'année suivante et en **1994**, la Fédération chrétienne des ouvriers de la chimie, du textile, de l'habillement et du papier (FCOTH). Le syndicat suisse des arts graphiques avait vu le jour en **1908** comme syndicat de l'imprimerie et avait été ainsi nommé en **1965**, après sa fusion avec la Fédération chrétienne des ouvriers relieurs. L'USSA fondée en

1919 était restée à l'écart de la CSC jusqu'à la fusion de **1998**. Elle comptait moins de 10 000 membres jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, puis ses effectifs avaient progressé pour atteindre un pic de 23 000 personnes en **1983**. Au milieu des années **1990**, elle comptait déjà moins de 20 000 membres. La Fédération chrétienne du personnel des services publics, qui existait depuis **1922**, a rejoint Syna en **1999**. En **2002** enfin, une association pour l'enseignement religieux dans les églises, forte de près de 80 catéchètes, est devenue membre collectif de Syna.



jetzt streikts!
FRAUENSTREIK
14.6.19

WWW.SYNA.CH/FRAUENSTREIK



Appel de Syna à la deuxième grève des femmes, 2019

Premier syndicat interprofessionnel actif dans toute la Suisse, la nouvelle association s'est efforcée de maintenir l'accent sur ses secteurs d'activité traditionnels, à commencer par la construction régulièrement secouée par des conflits sociaux et par l'industrie. Il s'agissait par ailleurs de prendre pied dans de nouvelles branches du secteur des services. Le commerce de détail s'est avéré ici un terrain difficile. En **2003**, Syna est devenu partenaire conventionnel de la Migros, qui mettait fin à sa collaboration avec Unia l'année suivante. En **2006**, Syna a quitté à son tour la CCT du géant orange, qui n'avait montré aucune volonté de négociation. Par la suite, seule la SEC Suisse et l'Association suisse du personnel de la boucherie ont participé à la CCT de Migros. La part du personnel de Migros soumis à la CCT a progressivement reculé à un peu moins de la moitié. En outre, l'expansion en Suisse des deux discounters allemands laissait présager une spirale baissière des conditions de travail dans le commerce de détail. Syna a donc mis en service dès **2005** une hotline destinée au personnel d'Alldi puis en **2012**, avec la SEC Suisse, une seconde pour le personnel de Lidl. En **2009**, Syna a obtenu la première CCT pour le personnel des kiosques. La convention signée avec Valora prévoyait des salaires minimums plus élevés et davantage de vacances. Cette coopération a toutefois pris fin en **2016**. Entre-temps, Syna et Unia avaient conclu en **2015** avec l'Association des exploitants des shops de stations-service suisses, à l'issue de négociations de longue haleine, la première CCT destinée au personnel des **1300** shops de stations-service. Le 30 octobre **2021**, Syna a apporté la preuve de son engagement simultané dans les bastions syndicaux traditionnels et dans les nouveaux secteurs à développer, en organisant le même jour deux manifestations pour des salaires équitables et pour de meilleures conditions de travail, l'une pour les maçons à Zurich, l'autre en faveur du personnel de santé à Berne. Il est vrai que les conditions de travail du syndicat lui-même et ses propres structures de conduite ont fait à plusieurs reprises la une des médias, en **2006** lors de la démission prématurée de son président, en **2010** à cause de plusieurs

conflits au sein du personnel et de suppressions d'emploi, et enfin en **2022** où le Comité et le comité directeur de Syna se sont livré un bras de fer.

En plus de s'implanter dans de nouvelles branches, il était et reste prioritaire de s'adresser à la population migrante et aux femmes, deux groupes cibles trop longtemps négligés par le mouvement syndical et fréquemment victimes de multiples discriminations. Peu après sa fondation, Syna organisait en novembre **1998** une première conférence de la migration. La politique de l'égalité dans le monde du travail – et au-delà – est également une préoccupation constante de Syna depuis sa création. Elle a ainsi bénéficié d'une grande visibilité médiatique en **2011** où le syndicat a publié pendant deux semaines, sur tous les eBoards des gares suisses, un slogan en faveur de l'égalité. Syna a soutenu la grève des femmes de **2019**, avant d'organiser en **2021** une campagne nationale en faveur de l'égalité sous le slogan « Je résiste ! Et toi ? ». Sur le terrain politique, Syna s'est surtout engagé, d'entente avec Travail.Suisse, sur des dossiers de politique sociale, de politique de l'emploi et de politique familiale. Outre la lutte pour des initiatives empreintes de réalisme politique et contre les projets de démantèlement social, il convient encore de mentionner son engagement visionnaire pour un revenu de base inconditionnel, suite à l'adoption à son congrès de **2010** d'une résolution dans ce sens par 143 voix contre 102.

La politique de l'égalité dans le monde du travail – et au-delà – est une préoccupation constante de Syna depuis sa création.

Organizzazione cristiano-sociale ticinese (OCST)

L'OCST constitue aujourd'hui, avec plus de 38'000 membres, la plus grande organisation syndicale de la Suisse italienne. Elle couvre essentiellement le secteur de la construction, l'industrie des métaux, le secteur de l'habillement et de la chaussure, la santé, le secteur des services, le service public, la vente et l'hôtellerie-restauration. Ses débuts datent d'avant la Première Guerre mondiale, quand les premières associations ouvrières catholiques voyaient le jour au Tessin.

L'OCST a officiellement vu le jour en **1919**, peu après la grève générale qui n'avait guère eu d'écho au sud du Saint-Gothard. Dans les années **1920**, ce syndicat avait essentiellement un caractère d'auto-assistance. Puis l'accent a été mis sur la doctrine sociale catholique, sous l'influence du prêtre Luigi Del Pietro, qui a dirigé l'OCST comme secrétaire cantonal pendant près d'un demi-siècle, entre **1929** et sa mort en **1977**. Jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres, l'OCST a connu une évolution similaire en termes de membres aux syndicats socialistes issus de la « Camera del lavoro » ayant vu le jour en **1902**.

L'effectif des membres a ensuite continué d'augmenter, sous l'effet de la croissance économique de l'après-guerre. Les prestations ont ainsi pu être étoffées, l'ancrage régional amélioré, et l'OCST est devenue partenaire de nombreuses CCT. L'immigration croissante en provenance d'Italie a eu des effets sur le paysage syndical tessinois. C'est ainsi qu'au début des années **1970**, la main-d'œuvre de l'aciérie Monteforno, qui occupait pratiquement **1000** personnes à Bodio, venait principalement du voisin du Sud. Les ouvriers suisses et italiens du Nord étaient affiliés à la FTMH, syndicat majoritaire, alors que les ouvriers originaires du Sud de l'Italie et de Sardaigne lui préféraient l'OCST, impliquée entre **1970** et **1972** dans trois grèves « sauvages » à Monteforno. En **1970**, le Tessin a refusé l'initiative Schwarzenbach, qui visait surtout l'immigration italienne, plus massivement que le reste du pays

(63,7% de non contre 54% en moyenne suisse). Au début des années **1980**, l'OCST était devenue le principal interlocuteur de la main-d'œuvre frontalière. Elle collaborait activement avec la Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori (CISL), deuxième faïtière syndicale italienne.

La crise économique des années **1990** a durement frappé le Tessin. Diverses entreprises industrielles ont périclité et le canton a enregistré un pic de plus de 15 000 personnes au chômage. La fermeture de Monteforno en **1994** est emblématique. En signe de protestation, les ouvriers de l'usine soutenus par l'OCST et la FTMH ont bloqué pendant presque deux heures la ligne du Saint-Gothard. L'OCST a réagi à la crise en formulant de nouvelles stratégies syndicales à ses congrès de **1991** et **1996** et en intensifiant sa lutte contre la dérégulation et l'exclusion sociale, au profit d'une nouvelle solidarité et du partenariat social. L'OCST a ainsi soutenu en **1994** la grève menée par la main-d'œuvre frontalière de l'usine d'accessoires automobiles Autolux à Mendrisio. La crise de **2008** n'a fait qu'exacerber la situation du marché du travail au Tessin, canton à bas salaires.

Souvent victime de sous-enchère au niveau des salaires et des prestations sociales, la main-d'œuvre frontalière a servi de bouc émissaire à une partie de l'opinion publique tessinoise. Les résultats des urnes le confirment : en **1992** comme en **2000**, en **2005** et en **2009**, en **2014** et en **2020** encore, la libre circulation des personnes a toujours réalisé aux urnes au Tessin des résultats inférieurs de 11 à 26% à la moyenne nationale. L'OCST, qui défend les intérêts des travailleuses et travailleurs indépendamment de leur nationalité et de leur statut de séjour, s'est toujours efforcée de déjouer les tentatives de la droite populiste de diviser sa base et de combattre les abus patronaux commis dans le cadre de la libre circulation des personnes. En **2008**, elle a prié le Conseil fédéral d'établir un rapport à propos des conditions de travail régnant sur les chantiers tessinois, où des salaires largement inférieurs au minimum conventionnel étaient souvent payés, de l'ordre de 9 à 12 francs, ainsi que de réexaminer les

2016: Congrès de l'OCST sous le slogan « Per un'economia che valorizzi il lavoro »

2008: L'OCST prie le Conseil fédéral d'établir un rapport à propos des conditions de travail régnant sur les chantiers tessinois.

marchés publics dans le secteur de la construction. En vain. En **2015**, une plainte de l'OCST conduisait à l'arrestation d'un entrepreneur qui versait des salaires de misère. En **2022**, l'OCST et Unia ont eu gain de cause contre des employeurs industriels ayant tenté, avec la complicité du pseudo-syndicat TiSin encouragé par la Lega dei Ticinesi, de contourner les salaires minimums cantonaux introduits par voie d'initiative populaire. Ce n'est pas tout : l'OCST s'est aussi opposée à la politique cantonale, en exigeant de meilleures conditions de travail et en dénonçant les tendances au démantèlement social. Elle a ainsi organisé en **2003**, avec plusieurs

syndicats de l'USS, les associations de consommateurs et le mouvement étudiant, une journée de protestation contre les mesures d'économies prévues. Le congrès de l'OCST de **2016**, qui avait pour slogan « Per un'economia che valorizzi il lavoro », a confirmé la stratégie consistant à combiner, le cas échéant, les instruments du dialogue avec la mobilisation et la lutte sur le terrain.

2022 : Succès de la plainte de l'OCST et d'UNIA contre la tentative de contourner les salaires minimums cantonaux.



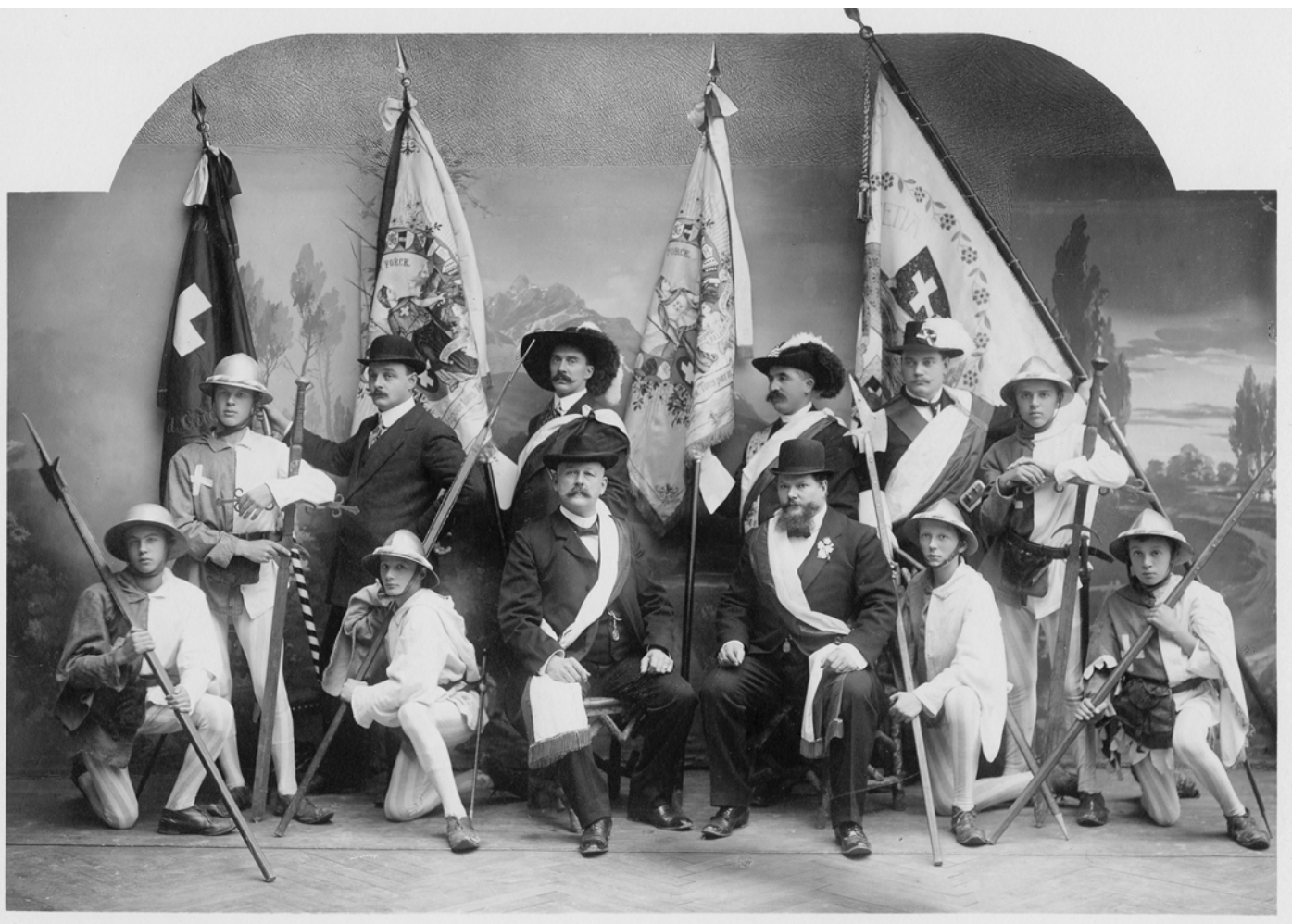
Blocage de la ligne du Gothard par les ouvriers de Monteforno, le 21 février 1995

Hotel & Gastro Union

La plus grande organisation de salarié-e-s de l'hôtellerie-restauration a été fondée le 6 octobre 1886 à Lucerne sous le nom d'Union Winkelried et rebaptisée l'année suivante Union Helvetia.

Elle porte son nom actuel depuis 2000 et comprend cinq organisations professionnelles : Société suisse des cuisiniers, Société professionnelle Service · Restauration, Société professionnelle Hôtel-

lerie & Intendance, Société professionnelle Hôtel · Administration & Management et, depuis 2009, Société professionnelle Boulangerie & Confiserie (fondée en 1906). Au départ, cette fédération entendait travailler au perfectionnement intellectuel et moral de ses membres en misant sur l'instruction mutuelle. Elle avait été créée à l'âge d'or du tourisme suisse, qui a duré de 1880 environ jusqu'à la Première Guerre mondiale. À l'époque, des centaines de milliers d'hôtes étrangers descendaient chaque année dans les grands hôtels de luxe, à l'instar



Mise en scène théâtrale pour le 25e anniversaire de l'Union Helvetia, 1911

de la noblesse et de la haute bourgeoisie d'origine britannique, allemande, française ou russe. Le nombre d'hôtels a doublé en Suisse durant cette période pour dépasser 3500. La création de cette organisation était une réaction aux tentatives d'associations professionnelles internationales d'ouvrir le marché du travail suisse à leurs ressortissants formés dans la branche. Inversement la mobilité internationale du personnel hôtelier, favorisée par la libre circulation des personnes qui régnait un peu partout jusqu'à la Première Guerre mondiale, a conduit l'Union Helvetia à créer des filiales à l'étranger. Dès 1890, cette organisation a compris trois associations nationales autogérées en Suisse, en France (jusqu'en 1911) et en Grande-Bretagne (jusqu'en 1959). D'autres sections s'y sont ajoutées aux États-Unis et au Canada (jusqu'en 1964).

Au départ, cette organisation était résolument favorable aux employeurs et se concentrait sur son service de placement et son activité d'entraide, avec ses caisses d'assurance et de secours. En 1909, elle a créé l'école hôtelière suisse de Lucerne qui, la même année, formait déjà 164 apprenti-e-s. Une commission professionnelle paritaire a été désignée pour les examens et allait devenir la Commission suisse de formation professionnelle dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Les conséquences économiques et sociales de la Première Guerre mondiale ont amené l'Union Helvetia à se profiler comme groupe d'intérêt collectif des employés de l'hôtellerie et de la restauration. En 1919, ses principes de base ont été reformulés dans ce sens, son nom complété (société centrale des employés de l'hôtellerie-restauration suisse) et des commissions professionnelles qui allaient devenir après la Seconde Guerre mondiale autant de sociétés professionnelles ont vu le jour. En outre, les femmes, les travailleurs non qualifiés et les étrangers ont désormais été acceptés comme membres. Entre 1919 et 1921, la société a été partie contractante de la première CCT applicable à l'échelle nationale aux employés. Puis le vide conventionnel a régné pendant des décennies dans la

branche de l'hôtellerie-restauration. Dès 1947, il y a bien eu une CCT applicable sur le territoire des villes de Zurich, Bâle, Berne et Lausanne, complétée en 1954 par une CCT interrégionale. Ce n'est qu'en 1974 qu'a été signée une CCNT de l'hôtellerie-restauration.

Union Helvetia avait été créée à l'âge d'or du tourisme suisse.

1919: Les femmes, les travailleurs non qualifiés et les étrangers sont désormais acceptés comme membres.

Ce n'est qu'en 1974 qu'a été signée une CCNT de l'hôtellerie-restauration.

Syndicats Chrétiens Interprofessionnels du Valais (SCIV)

Principale organisation syndicale du Valais francophone, le SCIV organise aujourd'hui plus de 20 000 travailleuses et travailleurs actifs dans de nombreuses branches. Dès sa création, la politique familiale a été au cœur de ses activités, au même titre que le monde professionnel.

Le SCIV a obtenu à maintes reprises, par le biais d'initiatives cantonales, des améliorations sur ce terrain, pour la dernière fois en 2022. Sa création remonte au 9 juin 1929. À l'époque, la majeure partie de la population valaisanne active travaillait encore dans l'agriculture, mais la modernité industrielle était déjà bien présente en Valais. De grandes fabriques s'étaient implantées vers 1900 le long des cours d'eau et y avaient construit des centrales électriques. Les emplois industriels ainsi créés en Valais se situaient principalement dans la chimie (Lonza, Ciba) et la métallurgie (Alusuisse). Pendant ce temps, l'hôtellerie connaissait un remarquable essor grâce au tourisme et à l'alpinisme. Le Valais est également entré en contact avec les relations de travail modernes pendant le percement du tunnel du Simplon. Les ouvriers de la construction, italiens pour la plupart, sont entrés en grève en 1899 et en 1901.

Des organisations du mouvement ouvrier socialiste ont progressivement vu le jour, comme les sociétés du Grütli à la fin du 19^e siècle, un syndicat de cheminots et un autre de maçons en 1906, et en 1919 l'union ouvrière valaisanne et le parti socialiste cantonal. En concurrence à ces formations « rouges », des organisations ouvrières « noires » se sont mises en place en Valais, pays catholique par excellence. La grève des ouvriers du Simplon en 1901 a ainsi conduit à la création d'une Missione cattolica italiana en Valais. Des autochtones ont créé différentes organisations chrétiennes-sociales, comme des caisses Raiffeisen ou des caisses

d'entraide locales et des associations ouvrières, tandis que l'Union ouvrière des travailleurs catholiques voyait le jour en 1905. Des groupes syndicaux chrétiens-sociaux se sont formés en 1916 dans les usines de Lonza et chez Alusuisse. Le groupe Alusuisse devait toutefois disparaître l'année suivante, après une grève.

À compter de 1918, des groupes syndicaux catholiques ont émergé dans différentes régions du canton. Dans la partie germanophone du Valais, ils ont formé ensemble en 1919 le Cartel chrétien-social du Haut-Valais, et dix ans plus tard dans la partie francophone la Fédération valaisanne des corporations et syndicats chrétiens. Après l'échec des efforts corporatistes, cette organisation s'est lancée à la fin des années 1930 dans la politique conventionnelle. Durant quatre décennies, les activités de la fédération seront marquées par la personnalité de René Jacquod, son secrétaire général de 1929 à 1975, qui fut aussi député au Grand Conseil valaisan, conseiller national et président du parti conservateur chrétien-social valaisan. René Jacquod a été suivi d'un autre secrétaire général au long cours, Michel Zufferey qui restera en poste jusqu'en 2003 où lui succède son fils Bertrand. Le premier succès remporté sur le terrain de la politique familiale sera la création en 1941 de la Caisse interprofessionnelle valaisanne d'allocations familiales, dont René Jacquod fut le premier directeur. Dès 1946, la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens a été ponctuellement active en Haut-Valais également. Un bureau cantonal des syndicats chrétiens, dont font partie les présidents des cartels des deux parties du canton, sera créé en 1951. Les changements structurels de l'après-guerre ayant abouti à une augmentation des emplois dans les secteurs industriel et tertiaire, la main-d'œuvre syndiquée a également augmenté. L'industrie valaisanne a employé jusqu'à 42% de la population active, en 1970. Puis le secteur des services la supplantera, après la récession du milieu des années 1970.

En l'an 2000, quelque 22 % de la population active en Valais travaillait dans l'industrie et 74 % dans le secteur des services, dans le tourisme notam-

2001: Marche de protestation contre le démantèlement des bureaux postaux accompagnée de mulets, dont toute la Suisse a parlé.

ment. À l'époque, l'opposition entre les syndicats chrétiens et « rouges » s'était fortement atténuée. Confrontées à l'offensive néolibérale, les deux ailes du mouvement syndical menaient de nombreuses batailles défensives. Le SCIV a ainsi organisé en 1996 une grande manifestation à Sion contre l'extension des heures d'ouverture des magasins, et en 2001 une marche de protestation contre le démantèlement des bureaux postaux accompagnée de mulets portant des sacs postaux, dont toute la Suisse a parlé. En réponse au rapprochement des conditions d'emploi dans les secteurs public et privé, après l'abolition du statut de fonctionnaire, les

syndicats se sont efforcés de devenir partenaires sociaux officiels du Canton, au même titre que la Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'État du Valais (FMPE). Le Conseil d'État a conféré en 2015 ce statut de partenaires privilégiés au SCIV et à Syna, ainsi qu'à une fédération de l'USS (Syndicat des services publics, ssp).

2015: Le Conseil d'État du Valais confère le statut de partenaires sociaux au SCIV, à Syna et au SSP.



Membres SCIV à la démo du secteur de la construction à Zurich, 2018

transfair

Transfair est né au tournant du 21^e siècle comme syndicat du service public – dans les branches Poste/Logistique, Transports publics, Administration publique et ICT – de la fusion de différentes fédérations chrétiennes. Les racines des organisations devancières remontent à l'entre-deux-guerres.

Une association du personnel chrétien-social des transports avait été créée le 1^{er} décembre **1918**, deux semaines après la grève générale, suite à l'affiliation de différentes associations professionnelles de cheminots à l'USS. En **1922**, son nom a été changé en Fédération chrétienne du personnel des transports (FCPT). La même année, en réaction à l'adhésion de la Société suisse des fonctionnaires postaux à l'USS, une section neutre de fonctionnaires postaux était formée à la FCPT. Rebaptisée en **1929** Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT (FChPTT), elle a acquis l'autonomie en **1933**. En **1929** naissait également, d'abord comme section de la FCPT, l'Association chrétienne du personnel fédéral (ACPF), autonome depuis **1932**. En **1933**, ces trois syndicats ont créé avec la Fédération chrétienne du personnel des services publics (FCPSP) une organisation faîtière, la Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération et des entreprises publiques de transports (VGVC). Après la Seconde Guerre, la FChPTT allait devenir la fédération de la CSC active dans le secteur public qui comptait le plus de membres, organisant près d'un cinquième du personnel syndiqué des PTT.

Dans la phase de crise des années **1990**, les syndicats du service public ont eux aussi été confrontés à une érosion d'effectifs. D'où le lancement du projet « Avenir VGCV », qui a conduit les syndicats concernés à fusionner. Le 18 juin **1998**, le congrès de la FChPTT a décidé d'adapter ses structures et de se renommer transfair. Le 29 novembre **1999**, la FCPT et l'ACPF se regroupaient avec transfair – et l'association faîtière VGVC était dissoute. Regula Hartmann-Bertschi devenait la première présiden-

te de transfair. Le nouveau syndicat a d'emblée désigné comme défis majeurs les tendances à la privatisation et à la centralisation du service public. La FCPSP s'était quant à elle affiliée à Syna. transfair était encore dans sa phase de création quand les Chambres fédérales ont adopté la loi sur le personnel de la Confédération, qui régit son secteur d'activité. Le ssp et l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques ont lancé le référendum contre cette loi abolissant tant le statut de fonctionnaire que l'automatisme de l'évolution du salaire. transfair, la CSC et la FSE ont recommandé sans grand enthousiasme le oui, tandis que l'USS et ses fédérations refusaient le projet. Le peuple a plébiscité la loi le 26 novembre **2000** (66,8 % de oui).

transfair a très tôt été confronté aux coupes sombres du réseau postal et aux autres mesures de centralisation et d'externalisation de la Poste. Dès **2001**, une série d'actions de protestation étaient organisées contre les fermetures de bureaux de poste, avec une manifestation à Lugano où siégeaient



Congrès fondateur de transfair à Interlaken, 1999.
Au centre : Regula Hartmann-Bertschi, présidente fondatrice

les Chambres fédérales, la remise d'une pétition munie de 20 000 signatures et la rédaction d'une lettre ouverte au Conseil fédéral. Deux ans plus tard, le syndicat exigeait que le réseau postal soit systématiquement utilisé pour la vente de produits postaux innovants. Le réseau postal est aujourd'hui encore un sujet brûlant. En **2002**, lors d'une discussion portant sur la réorganisation du traitement du courrier, transfair a su convaincre le ministre des infrastructures d'alors, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, de prendre en compte non seulement les enjeux économiques, mais aussi les aspects sociaux et de politique régionale. La même année, le syndicat a remis au Conseil fédéral une pétition signée par 500 responsables de bureaux postaux. En **2004**, un projet d'économies dans le transport des envois postaux, avec externalisation des services de transport à des privés offrant de moins bonnes conditions de travail, a suscité de vives protestations syndicales. Le 27 février **2004**, le personnel de la Poste organisait des pauses de protestation avec le soutien de transfair. Les autres thèmes récurrents traités par transfair comprennent les plans de réduction d'effectifs ou les mesures d'économies mis en place pour le personnel fédéral, chez Swisscom, aux CFF ou aux BLS.

Transfair a très tôt été confronté aux coupes sombres du réseau postal.

Fédération des employé·e·s d'ABB (AV Angestellte ABB)

L'AV ABB est aujourd'hui une association des employé·e·s d'ABB Suisse ainsi que des entreprises Hitachi Energy Switzerland, Avadis Prévoyance SA, Libs apprentissage, Aartech GmbH et Birr Machines AG, toutes considérées comme des sections. L'AV ABB agit comme porte-parole auprès de la direction d'ABB Suisse et des entreprises des sections.

En plus d'être membre de Travail.Suisse, l'AV ABB constitue la principale organisation de l'association faïtière Employés Suisse, qui a quitté Travail.Suisse en **2012**. L'AV ABB est issue de l'association interne Brown, Boveri & Cie, créée le 18 novembre **1920**. La maison BBC fondée en **1891** occupait une position économique et sociale dominante à Baden, véritable « ville-usine ». Les premières associations ouvrières socialistes apparurent dès **1893** à Baden et un conflit social avec lock-out et grève éclata en **1898/99**. Par la suite, BBC a mis en place une commission ouvrière, un fonds de soutien aux travailleurs et un fonds de pension pour employés. Pendant la grève générale, les ouvriers principalement organisés par la FTMH ont débrayé, tandis que les employé·e·s et les ouvriers chrétiens-sociaux de Baden se désolidarisaient de la grève générale.

Ces conflits au sein du personnel de BBC ont notamment abouti à la création d'un syndicat maison, qui se limitait d'abord aux employés et qui était plutôt favorable à l'employeur. Durant la crise économique du début des années **1930**, il a approuvé des coupes salariales et même quitté temporairement les associations faïtières d'employés (FSE et VSAM), qui avaient critiqué ces baisses de salaires. Dès **1941**, Ce syndicat maison était représenté au conseil de fondation de la caisse de pensions de BBC. Peu après la guerre, il comprenait presque **2000** membres et donc près de 90 % des employés de BBC. Il devait fusionner en **1981** avec l'association des employés du nouveau site zurichois, lors

de la reprise de la fabrique de machines d'Oerlikon. Suite à la fusion en **1986** de BBC et ASEA pour former la holding Asea Brown Boveri (ABB), les sections zurichoise et argovienne de l'association des employés ont formé ensemble l'AV ABB, qui s'est ouverte à l'ensemble des professions. La défense des intérêts des employé-e-s est depuis lors assurée par les représentations du personnel d'ABB.

Peu après la guerre, il comprenait près de 90 % des employés de BBC.

1992: Fusion des sections zurichoise et argovienne pour former l'AV ABB.



Terrain de l'usine BBC à Baden, vers 1920

fh-ch s'engage pour de bonnes conditions de travail et de formation, pour des hiérarchies horizontales et pour les droits de participation.

Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE)

La FPE est née le 4 mai 2000, à l'initiative de la conférence présidentielle des représentations du personnel de l'économie électrique d'outre-Sarine. En 2006, la FPE a adhéré à *Employés Suisse*, avant de passer en 2013 à *Travail.Suisse*.

En tant qu'association faitière des représentations du personnel de 28 entreprises du secteur énergétique, il s'agit de la principale organisation d'employés de l'économie électrique suisse, qui représente indirectement les intérêts des plus de 12 000 salariés, soit plus de la moitié du personnel de la branche. La FPE s'engage activement dans la politique énergétique de la Suisse (sécurité d'approvisionnement, libéralisation du marché de l'électricité, sortie du nucléaire, stratégie énergétique 2050, etc.), en participant aux consultations organisées et en donnant son avis aux Chambres fédérales, à l'Office fédéral de l'énergie et à l'Association des entreprises électriques suisses, ainsi qu'en collaborant aux commissions et aux groupes de travail nationaux. En 2022, la FPE est devenue membre de l'Alliance pour les économies d'énergie, qui vise à soutenir l'Initiative économies d'énergie Hiver lancée par le Conseil fédéral en réponse à la guerre en Ukraine. La FPE soutient par ailleurs ses membres dans le cadre de leurs droits de participation et de cogestion et s'engage pour le maintien et le développement des emplois dans l'économie électrique, pour de meilleures conditions de travail, pour la formation continue et pour des échanges d'expériences ponctuels entre ses membres. La FPE est aussi représentée au World Council of Nuclear Workers (WONUC).

La FPE est la principale organisation d'employés de l'économie électrique suisse.

Association des professeurs des hautes écoles spécialisées suisses (hes-ch)

L'association des professeurs des hautes écoles spécialisées suisses (hes-ch) est née le 27 juin 1998, lors du regroupement de sept associations régionales de professeurs HES.

Les efforts visant à revaloriser la formation professionnelle supérieure avaient abouti en 1995 à la nouvelle loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées. Divers établissements d'enseignement supérieur ont fusionné entre 1996 et 2003, pour donner naissance à sept hautes écoles spécialisées régies par le droit fédéral. En 2003, à la fin du processus, un contrat de coopération a été signé entre hes-ch et Travail.Suisse. Deux ans plus tard, hes-ch devenait une fédération à part entière, dont le secrétariat est assuré par la centrale de Travail.Suisse. hes-ch s'engage pour de bonnes conditions de travail et de formation, pour des hiérarchies horizontales et pour les droits de participation du corps professoral, du corps intermédiaire et des étudiants, ainsi que pour leur reconnaissance comme partenaires de plein droit dans le paysage suisse des hautes écoles. En 2012, hes-ch a conclu avec l'Association suisse des enseignant·e·s d'université (VSH-AEU) et la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE) un accord de coopération portant sur la création de la Conférence des enseignant·e·s des hautes écoles (swissfaculty). Dans le cadre de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, swissfaculty est représentée avec voix consultative auprès de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) et du Conseil suisse d'accréditation ainsi que dans les comités leur étant liés, tout en ayant des échanges réguliers avec la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities).

Employés Droguistes Suisse

L'association des employé-e-s droguistes a été créée sur le plan suisse en 1939, sous la raison sociale « Droga Helvetica ».

Des associations cantonales existaient déjà depuis quelques années dans la branche. En **1949**, après trois ans de négociations, Droga Helvetica et l'association suisse des droguistes (ASD) ont conclu la première CCT, régulièrement prolongée depuis lors. Cette fédération est représentée au sein de la commission d'examens de l'École supérieure de droguerie à Neuchâtel. Elle fait également partie de la commission paritaire de la caisse de pensions de l'ASD. En **2010**, la fédération est devenue Employés Droguistes Suisse. Outre Travail.Suisse, elle fait partie depuis **2014** de l'association des employés de la région bâloise (ARB).

1939: Fondation de Droga Helvetica.

1949: Première CCT de la branche de la droguerie

Fédération chrétienne des travailleurs et travailleuses hongrois de Suisse / Svájci Keresztény Magyar Munkavállalók Szövetsége (VUCAS)

Près de 12 000 réfugiés hongrois sont arrivés en Suisse après l'invasion soviétique de la Hongrie de novembre 1956. Quelque 7000 d'entre eux sont restés durablement en Suisse et se sont rapidement intégrés dans le monde du travail.

Le 17 décembre **1958**, une fédération interprofessionnelle voyait le jour pour les travailleurs et travailleuses d'origine hongroise sous l'acronyme VUCAS et rejoignait peu après la CSC. Initialement formée de huit groupes locaux, elle visait selon ses statuts à défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres ainsi qu'à préserver la culture hongroise. Grâce à une autorisation spéciale de la Confédération, VUCAS a ainsi créé en **1969** une organisation d'aide aux réfugiés qui a permis à près de 500 compatriotes de s'installer en Suisse jusqu'à la chute du rideau de fer. Dès **1969** également, la fédération a organisé des cours de préparation à l'examen de naturalisation. VUCAS a compté jusqu'à 800 membres au milieu des années **1970**. Ses effectifs ont fortement diminué par la suite, preuve de l'intégration des ex-réfugiés hongrois et de leurs descendants. Forte de 270 membres lors de la création de Travail.Suisse, la fédération n'en comptait plus que 36 en **2022**.

1958: Fondation
de la VUCAS

1956: Près de 12 000 réfugiés
hongrois sont arrivés en Suisse
après l'invasion soviétique de la
Hongrie de novembre 1956.



Des réfugiés hongrois lisent un bulletin d'information produit par les médias zurichoises, 1956

Partenariat social et conflits sociaux

La paix du travail n'est pas gratuite

Travail.Suisse et ses fédérations accordent beaucoup d'importance au partenariat social, dans le sillage des organisations les ayant précédées. Les rapports d'activité insistent à chaque fois sur ce point : « Travail.Suisse est favorable au partenariat social. Un partenariat qui fonctionne bien entre les travailleurs et les employeurs est une condition centrale pour la stabilité de la Suisse. Le dialogue plutôt que la confrontation, telle est la devise de Travail.Suisse. »

En ce sens, les fédérations membres de Travail.Suisse sont signataires de nombreuses CCT. Dans la mesure du possible, les revendications salariales formulées chaque année sont atteintes à la table des négociations. Le site Internet de transfair va même plus loin : « Il n'y a pas de grève chez transfair. » Syna se montre toutefois plus nuancé dans sa brochure « Nos valeurs nous guident » : « Un partenariat social constructif s'assortit cependant de conditions : l'engagement des salarié·e·s concernés, comme la volonté des employeurs à entretenir un dialogue d'égal à égal, doivent constamment être réaffirmés. Le principal écueil menaçant le partenariat social reste le manque de volonté des entreprises et des branches d'adhérer à des réglementations ancrées dans des conventions collectives. Confrontés à un échec du partenariat social, nous sommes prêts à recourir à des mesures de lutte. Pour (r)amener certains patrons à la table des négociations, nous empruntons, si nécessaire, la voie du conflit. » Dans le cadre de leur engagement pour le partenariat social, Travail.Suisse et ses fédérations s'engagent aussi pour le maintien et le renforcement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Depuis les années 1990, on assiste toutefois à une renaissance des conflits sociaux en Suisse, en réponse à l'offensive néolibérale. Les grèves ont beau rester peu nombreuses par rapport au début du 20e siècle ou en comparaison internationale, les débrayages ne sont plus tabous dans le monde syndical comme à la fin du siècle dernier, et les syndicats ont réappris à faire la grève. En outre, à la différence de l'âge d'or des conflits sociaux du début du 20e siècle où, bien souvent, les syndicats et les associations d'employés non socialistes ne soutenaient pas ni n'hésitaient à contourner les grèves menées par les fédérations de l'USS, contrairement aussi à la petite vague de grèves des années 1970 où, comme la FTMH respectait scrupuleusement la paix absolue du travail, des fédérations de la CSC avaient servi à plusieurs reprises de base organisationnelle lors de conflits sociaux, les fédérations de Travail.Suisse et celles de l'USS collaborent lors de nombreux conflits sociaux, mais pas toujours. En 2018, le responsable régional a d'ailleurs fait à l'assemblée des délégué·e·s de Syna Haut-Valais une déclaration intéressante à cet égard, en se référant à l'histoire. Dans son rapport d'activité, il a en effet glissé dans son plaidoy-

Travail.Suisse et ses fédérations accordent beaucoup d'importance au partenariat social, dans le sillage des organisations les ayant précédées.

er en faveur du partenariat social, de la paix du travail ainsi que de la stabilité économique et sociale, une allusion aux nombreux acquis sociaux dus à la grève générale de 1918 – que les fédérations de l'USS avaient été seules à soutenir –, en rappelant qu'à l'avenir aussi, les travailleuses et travailleurs devraient se battre pour leurs intérêts.

Dans le cadre de leur engagement pour le partenariat social, Travail.Suisse et ses fédérations s'engagent aussi pour le maintien et le renforcement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Depuis les années 1990, on assiste toutefois à une renaissance des conflits sociaux en Suisse, en réponse à l'offensive néolibérale.

Conflits de travail dans le secteur de la construction

Au cours des 20 dernières années, les relations de travail ont connu une évolution conflictuelle dans le secteur de la construction, même si cela s'apparente désormais à un rituel.

Tout a commencé avec la lutte pour la retraite à 60 ans, au moment de la fondation de Syna et Travail.Suisse. Comme les maçons dont le corps est mis à rude épreuve ont une espérance de vie moins élevée et sachant que 40 % d'entre eux seront invalides avant l'âge légal de la retraite, les syndicats ont réclamé depuis la fin des années **1980** une solution de branche prévoyant un âge de la retraite moins élevé. Les entrepreneurs ont longtemps fait la sourde oreille. Les syndicats ont donc haussé le ton en amont du renouvellement de CN de **2002**. Dès l'été **2001**, le SIB et Syna ont organisé dans plusieurs villes des manifestations communes des maçons. Or les entrepreneurs sont restés intractables. Le SIB et Syna ayant refusé leur « dernière offre » de décembre **2001**, le vide conventionnel menaçait de s'installer dès avril suivant. Le 16 mars **2002**, le SIB a donc organisé une grande manifestation des maçons à Berne. Syna n'y a pas participé, ce qui a suscité l'incompréhension d'une partie de sa base. Quelques jours après la manifestation, les entrepreneurs acceptaient en bonne partie les revendications syndicales.

En été **2002**, les jusqu'au-boutistes de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ont toutefois réussi à torpiller l'accord du mois de mars. Les syndicats ont alors préparé, d'un commun accord cette fois, des actions de grève et de protestation pour l'automne. Deux douzaines de grèves et de barrières routières ont été ainsi eu lieu au niveau local, en septembre et en octobre. Syna a par exemple bloqué toute une journée un chantier Migros à Sursee. Puis le 4 novembre, 15 000 maçons ont débrayé dans toute la Suisse, à l'occasion de la première grève nationale organisée dans une branche professionnelle depuis plus d'un demi-siècle.

Lors d'une action spectaculaire mais périlleuse, le SIB a bloqué pendant une demi-heure le tunnel du Baregg sur l'autoroute A1. Quelques jours plus tard, la SSE signait avec les syndicats Syna et SIB un accord mettant fin au conflit social, en introduisant la retraite anticipée et en permettant un passage en douceur de l'ancienne à la nouvelle CN. En décembre, la convention collective de travail pour la retraite anticipée (CCT RA) était signée et le Conseil fédéral la déclarait de force obligatoire dès son entrée en vigueur le 1er juillet **2003**.

En réponse à cette victoire syndicale, la SSE a proposé dès **2004** le projet « CN light », qui devait procurer aux employeurs une grande flexibilité en matière d'horaires de travail. Au début de l'année **2007**, le patronat résiliait la CN en cours pour la fin septembre. À la « Journée de la construction » organisée en juin à Lucerne, quand le conseiller fédéral Blocher a tenu devant un parterre d'entrepreneurs un exposé sur le « marché libre du travail », 2 000 maçons ont manifesté devant le lieu de la conférence en scandant des appels à la grève. En septembre, les délégués d'Unia et de Syna se sont prononcés presque à l'unanimité pour des grèves d'avertissement. 17 000 maçons ont manifesté à Zurich. En octobre et en novembre, plus de 8 000 ouvriers ont débrayé sur différents chantiers, avec l'aide d'Unia, de Syna et de l'OCST. Syna a par exemple bloqué dans le canton de Glaris un chantier de l'entreprise appartenant au conseiller aux États glaronais This Jenny, un des jusqu'au-boutistes de la SSE. Le 13 octobre, une grève d'avertissement de 24 heures organisée conjointement par l'OCST, Syna et Unia sur les chantiers NLFA frappa les esprits. Après deux sessions de médiation, la SSE finissait par signer une nouvelle CN en avril **2008**. Or dès juillet **2008**, une nouvelle grève soutenue par l'OCST, Syna et Unia éclatait sur un chantier NLFA de Sigrino, en raison d'un conflit portant les conditions d'hébergement et de nourriture.

Afin de préparer la prolongation de CN suivante, comme les négociations piétinaient, Unia et Syna ont organisé le 21 mai **2011**, avec 800 maçons, une landsgemeinde où l'accent a été mis sur le besoin

d'une meilleure protection au travail. Le 24 septembre, plus de 10 000 personnes participaient à une manifestation de maçons organisée à Berne. En fin d'année, des journées de protestation ont eu lieu sur de nombreux chantiers. Le vide conventionnel s'est alors installé jusqu'à l'accord trouvé au début de l'année **2012**. Lors du renouvellement suivant de la CN en **2015**, les entrepreneurs ont remis en question la retraite à 60 ans. Là-dessus, Unia et Syna ont organisé le 27 juin une grande manifestation à Zurich, à laquelle ont participé 15 000 maçons. En novembre, des journées de débrayage avaient lieu dans tout le pays et en décembre, les entrepreneurs signaient avec les syndicats une nouvelle CN pérennisant la retraite anticipée.

L'histoire devait se répéter en **2018**. Les entrepreneurs ont à nouveau remis en question la retraite à 60 ans. Une manifestation de protestation ayant attiré à Zurich 18 000 maçons le 23 juin, les entrepreneurs ont renoncé à ces plans, pour exiger en contrepartie le démantèlement de fait des règles sur le temps de travail. Unia, Syna, l'OCST et le SCIV se sont alors entendus pour mener des journées de protestation similaires à des grèves, où près de 15 000 maçons ont débrayé dans toute la Suisse, en octobre et en novembre. Par la suite, les entrepreneurs ont signé avec les syndicats une nouvelle CN reconduisant les règles essentielles de l'ancienne. En **2022** aussi, les entrepreneurs ont commencé par exiger une flexibilisation des horaires de travail. En octobre et en novembre, Unia, Syna et l'OCST ont donc organisé des journées de protestation ainsi que de grandes manifestations à Bellinzone, Bâle, Genève, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Delémont, Lausanne et Zurich, qui ont amené les partenaires sociaux à signer une nouvelle CN comportant toute une série d'améliorations pour les maçons.

2002: Signature de la CCT pour la retraite anticipée.

2007: Plus de 8'000 ouvriers débraient sur différents chantiers.

Manifestations du secteur de la construction :
2011 à Berne : 10'000 personnes
2015 à Zurich : 15'000 personnes
2018 à Zurich : 18'000 personnes

2022 : Journées de protestation avec arrêts de travail et manifestations.

Grèves dans le secteur des transports, dans l'industrie et le secteur de la santé

D'autres branches d'activité ont également connu des conflits sociaux où les fédérations de Travail. Suisse ont joué un rôle significatif. En **2005**, l'OCST et Syna soutenaient des grèves organisées sur les sites de Swisstex à Novazzano et Zofingue, où les salaires étaient restés impayés. Lors du conflit social de quatre semaines organisé contre la fermeture des ateliers CFF Cargo de Bellinzone, qui a mobilisé tout le canton du Tessin et fait les gros titres dans toute la Suisse en **2008**, ce sont le comité de grève et deux syndicats de l'USS (Unia et SEV) qui ont pris les choses en main. Le syndicat transfair, faiblement représenté dans le personnel, a toutefois pris le parti des grévistes et participé par la suite, dans la commission du personnel, à la table ronde organisée par le Conseil fédéral, qui a permis de sauver la majorité des emplois. En **2011**, quand un conflit a éclaté aux VBZ, l'entreprise de transports publics de la ville de Zurich, à propos des conditions de travail des chauffeurs de tram et de bus, transfair et Syna ont cependant refusé la grève lancée par le ssp pendant une procédure de médiation où les syndicats étaient partie prenante, qui n'a ainsi duré que cinq heures.

Syna et le ssp ont par contre soutenu ensemble, entre novembre **2012** et mai **2013**, le mouvement de grève mené à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel contre la détérioration des conditions de travail suite à la privatisation de la clinique, durant lequel les 22 grévistes ont subi un licenciement collectif avec effet immédiat. En **2017**, le personnel de la Société de navigation du lac Majeur a dé-

brayé avec succès pendant trois semaines, avec le soutien commun des syndicats OCST, SEV et Unia, contre les 34 licenciements prévus. Le conseiller d'État de la Lega Norman Gobbi avait alors renoué avec les discours anti-grévistes du 19e siècle en dénonçant la grève comme moyen « anti-suisse », alors même que le droit de grève figure dans la Constitution fédérale. En **2021**, l'OCST et Unia ont soutenu ensemble une grève chez Burberry à Mendrisio. En **2022** enfin, les Transports publics genevois (TPG) ont mené une grève d'un jour et demi, avec le soutien de transfair et du SEV.

2005: Grèves organisées sur les sites de Swisstex à Novazzano et Zofingue.

2012/13: Grève à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel.

2017: Grève du personnel de la Société de navigation du lac Majeur.

Scène politique

Initiatives populaires de Travail.Suisse

En 20 ans, Travail.Suisse a lancé trois initiatives populaires fédérales qui ont toutes fait pression sur des thèmes de politique sociale.

Avant même la fusion, la CSC avait conçu l'initiative « Pour de plus justes allocations pour enfant ! », déposée en avril **2004**. Sous la pression de cette initiative, le Parlement a adopté un contre-projet indirect basé sur le principe « un enfant, une allocation » et fixant le montant minimum uniforme dans toute la Suisse, avec toutefois des allocations inférieures à ce que prévoyait l'initiative. Là-dessus, Travail.Suisse a retiré son initiative en juin **2006**, pour se concentrer sur la campagne de votation en faveur du contre-projet. Car l'usam avait saisi le référendum contre la loi fédérale sur les allocations familiales et par la suite, le PLR, l'UDC, economiesuisse et l'Union patronale suisse ont recommandé le non. Travail.Suisse a dirigé la campagne du oui – avec un succès inattendu : le 21 novembre **2006**, le peuple suisse a plébiscité le projet à presque 68% de oui, Appenzell Rhodes-Intérieures étant le seul canton à le refuser.

Un an après cette victoire, le congrès de Travail.Suisse a lancé l'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous », déposée le 26 juin **2009** avec 107 639 signatures valables. Le Conseil fédéral et le Parlement ont recommandé de rejeter cet objet, qui a pu compter sur une vaste alliance formée de 23 organisations dont le PS, les Verts, le PCS et l'USS. Pendant la campagne de votation, les fédérations de Travail.Suisse ont organisé sept journées d'action et Travail.Suisse a mené sa première campagne dans les médias sociaux. Mais les partis bourgeois et

les associations économiques n'ont laissé aucune chance à cet objet : le 11 mars **2012**, le peuple et les 26 cantons ont balayé l'initiative, par 66,5% de non.

En **2016**, Travail.Suisse a lancé avec les associations faitières Pro Familia, alliance F et männer.ch l'initiative populaire fédérale « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille ».



Dépôt de l'initiative populaire pour de plus justes allocations pour enfants, 2003

Le projet, qui portait sur un congé de paternité de quatre semaines, était né en réaction à l'insuccès des interventions parlementaires déposées jusque-là. Pour la première fois, la collecte de signatures s'est faite essentiellement en ligne et dès le 4 juillet **2017**, 107 075 signatures valables étaient déposées. Sous la pression de l'initiative, différentes grandes entreprises et des employeurs publics ont

introduit un congé de paternité ou amélioré leur réglementation en la matière. Au départ, le Conseil fédéral voulait recommander de rejeter l'initiative sans lui opposer de contre-projet. Suite à une action très médiatisée menée en juin **2018** sur la Place fédérale et au fructueux lobbying du comité « Le congé paternité maintenant ! » qu'avait créé Travail.Suisse, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États a toutefois lancé un contre-projet indirect, qui prévoyait un congé de paternité de deux semaines et qui a réuni une majorité aux deux Chambres. Le comité d'initiative a alors annoncé le retrait conditionnel de son projet. Un comité issu des rangs bourgeois et des arts et métiers a alors lancé le référendum contre le contre-projet. La campagne de votation a coïncidé avec la première phase de la pandémie de coronavirus, qui s'est déroulée sous forme essentiellement numérique. Parmi les partis, le PS, les Verts, le PDC, le PVL, le PBD et le PEV ont approuvé le projet, que rejetaient l'UDC, le PLR et l'UDF. Le 27 septembre **2020**, le congé de paternité a recueilli 60,3 % de oui aux urnes.

Bien qu'aucune des trois initiatives de Travail.Suisse n'ait été directement acceptée aux urnes, deux d'entre elles ont donné lieu à des contre-projets qui ont permis des avancées significatives en matière de politique sociale et familiale. Un tel scénario, typique d'une démocratie semi-directe, s'est également produit avec l'initiative cleantech, dont Travail.Suisse faisait aussi partie du comité. Cette initiative populaire déposée en **2011** demandait de prévoir des investissements et des prescriptions dans le secteur de l'énergie pour qu'à partir de **2030**, les énergies renouvelables couvrent la moitié au moins des besoins énergétiques totaux de la Suisse. Lors de son dépôt, Travail.Suisse avait préparé une documentation de presse montrant que la mise en œuvre de l'initiative aboutirait à la création nette de près de 100 000 emplois. L'initiative lancée encore avant la catastrophe nucléaire de Fukushima a été retirée en **2013**, les Chambres fédérales ayant approuvé l'initiative parlementaire « Libérer les investissements dans le renouvelable sans pénaliser les gros consommateurs » et per-



La deuxième initiative populaire de Travail.Suisse a échoué dans les urnes en 2012

**2006: Adoption
d'allocations fami-
liales harmonisées**

sonne n'ayant lancé de référendum contre la modification correspondante de la loi sur l'énergie.

Au niveau cantonal, un succès similaire à celui des deux initiatives populaires fédérales sur la politique familiale a été enregistré en **2022** en Valais. En **2019**, le SCIV et Syna y avaient lancé l'initiative populaire cantonale « Plus d'allocations familiales pour vos enfants », qui demandait une augmentation tant des allocations pour enfant que de celles de formation professionnelle. Suite à l'adoption par le Grand Conseil d'un contre-projet prévoyant des taux d'allocations légèrement plus bas, le PLR et l'UDC avaient lancé le référendum. Le 27 novembre **2022**, le peuple valaisan a plébiscité le projet à 61,9% de oui. Le Valais est ainsi redevenu en **2023** le canton le plus généreux en matière d'allocations familiales.

**2020: Adoption du
congé paternité**

**2022: Adoption
d'allocations fami-
liales plus élevées
dans le Valais.**



Dépôt de l'initiative sur le congé paternité avec près de 130'000 signatures, 2017

2010: « Victoire éclatante des organisations de travailleurs et travailleuses » lors de la votation sur la 2e révision de la LPP.

Engagement pour ou contre des référendums

Travail.Suisse a aussi soutenu activement différents référendums.

Deux d'entre eux ont été lancés en vain contre l'extension du travail dominical ou nocturne. En **2003**, le Parlement avait décidé de libéraliser les heures d'ouverture des commerces des gares et aéroports, ainsi que l'accès à la totalité de leur assortiment. Les magasins concernés pourraient ainsi rester ouverts jusqu'à 23 heures ainsi que les dimanches, sans devoir soumettre de demande d'autorisation. Quelque **2500** travailleuses et travailleurs étaient concernés. L'USS et Travail.Suisse ont saisi le référendum. Le 27 novembre **2005**, à peine 50,6 % du corps électoral approuvait le projet. Ce piètre résultat aura au moins fait que quelques jours après le scrutin, le Conseil national a largement refusé une motion portant sur une libéralisation complète du travail dominical dans le commerce de détail et les services. Huit ans plus tard, un nouveau projet portant sur le même domaine était mis en votation. Travail.Suisse et d'autres organisations de salariés, des partis et des organisations ecclésiales ont saisi le référendum contre l'extension du travail de nuit et du dimanche dans les shops de stations-service voulue par le Parlement. Or le 22 septembre **2013**, le projet était adopté à 55,8 % des voix.

Les résultats obtenus par les référendums lancés contre les projets de coupes dans les assurances sociales sont mitigés. En **2003**, soit durant la phase de création de Travail.Suisse, le Parlement avait adopté la 11e révision de l'AVS, qui visait à relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, à diminuer les rentes de veuves, à ralentir l'adaptation des rentes à l'évolution des prix et des salaires ainsi qu'à flexibiliser l'âge de la retraite sans compensation sociale. L'USS, Travail.Suisse, le parti socialiste et les Verts ont lancé le référendum contre ce projet de pur démantèlement social. Quelque 152 000 signatures ont été réunies en un temps record, dont 20 000 collectées par Travail.Suisse. Dès le stade

des délibérations parlementaires, l'USS et Travail.Suisse avaient organisé une grande manifestation à laquelle ont participé plus de 35 000 personnes. Durant la campagne de votation, Travail.Suisse a lancé un jeu vidéo très populaire (plus de 800 000 clics) montrant comment stopper la réforme Couchepin. Le 16 mai **2004**, le projet était refusé avec près de 68 % de non, le camp du non s'imposant largement dans tous les cantons. Travail.Suisse écrivait alors avec satisfaction que « la retraite à 67 ans est définitivement écartée ».

En **2007**, Travail.Suisse et l'USS ont soutenu le référendum lancé par plusieurs organisations de handicapés contre la 5e révision de l'AI, qui visait à régler les problèmes financiers de cette assurance sociale avec des mesures de démantèlement seulement et qui a été largement adoptée aux urnes, avec 59,1 % de oui. En **2010**, les syndicats et les partis de gauche ont lancé le référendum contre la 4e révision de l'assurance-chômage, qui prévoyait toute une série de réductions de prestations. Travail.Suisse avait récolté 40 000 signatures. Le peuple suisse a toutefois approuvé le projet aux urnes, avec 53,4 % de oui. La même année toutefois, la votation sur la 2e révision de la LPP aboutissait à un résultat que le rapport annuel de Travail.Suisse a fêté comme une victoire éclatante des organisations de travailleurs et travailleuses. Le projet d'abaissement du taux de conversion minimal a été rejeté par 72,7 % de non dans les urnes, et aucun canton n'en a voulu.

En **2022**, Travail.Suisse a de nouveau figuré dans le camp des perdants, lors du scrutin d'« AVS 21 ». En **2017**, le projet de compromis « Prévoyance vieillesse 2020 » soutenu par Travail.Suisse avait échoué de peu aux urnes, en raison d'une alliance contre nature entre le PLR, l'UDC, les milieux économiques et l'extrême-gauche. Les syndicats, les organisations féministes et les partis de gauche ont saisi le référendum contre le nouveau projet adopté à la fin de **2021**, qui prévoyait également un alignement de l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes, mais avec des mesures de compensation revues à la baisse. Le 25 septembre **2022**, la réforme de l'AVS était approuvée du bout des lèvres, avec

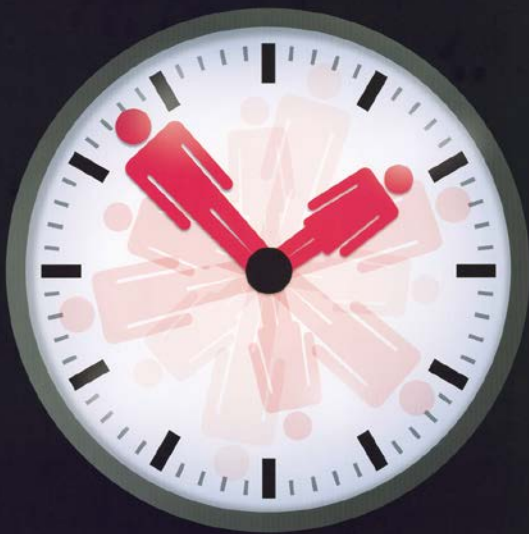
Les référendums contre les cadeaux fiscaux aux multinationales et aux riches ont en général valu à Travail.Suisse de figurer dans le camp des gagnants.

En 2022, Travail.Suisse figure dans le camp des perdants, lors du scrutin d'AVS 21.

50,6 % de oui. Les analyses de ce résultat serré ont montré que les personnes non concernées par le relèvement de l'âge de la retraite (hommes, femmes à la retraite) avaient mis en minorité les autres (femmes en âge de travailler). Au vu de ce constat et sachant que le projet parallèle de relèvement de la TVA au profit de l'AVS a obtenu un bien meilleur résultat, tout nouveau projet de relèvement de l'âge de la retraite paraît d'emblée voué à l'échec.

Les référendums contre les cadeaux fiscaux aux multinationales et aux riches ont en général valu à Travail.Suisse de figurer dans le camp des gagnants. Le référendum contre le « paquet fiscal 2001 » avait été lancé durant la phase de création de Travail.Suisse. Ce projet du Conseil fédéral, retouché par la majorité bourgeoise du Parlement pour y introduire plus d'allègements encore, aurait entraîné chaque année des pertes de recettes de 1,5 milliard de francs pour la Confédération et de 500 millions de francs pour les cantons. Outre le comité référendaire formé des partis de gauche et des syndicats, de nombreux cantons ont demandé le référendum, pour la première fois de l'histoire. Le projet n'a eu aucune chance lors du scrutin du 16 mai 2004 : plus de 65% de l'électorat et tous les cantons l'ont rejeté. En 2007, Travail.Suisse a soutenu le référendum de l'USS, du PS et des Verts contre la deuxième réforme de l'imposition des entreprises (RIE II), qui prévoyait notamment d'atténuer l'imposition des dividendes des gros actionnaires et de supprimer l'allègement fiscal dans le domaine de la constitution des réserves de crise. La RIE II a été adoptée sur le fil du rasoir le 24 février 2008, avec 50,5% de oui. Neuf ans plus tard, le référendum des syndicats et des partis de gauche contre la RIE III a eu plus de succès – en raison notamment de l'expérience faite avec la RIE II, qui avait entraîné des pertes de recettes bien supérieures aux prévisions du Conseil fédéral – et le projet a été balayé par 59,1% de non. D'autres référendums soutenus par Travail.Suisse ont également été fructueux, contre l'augmentation des déductions fiscales pour enfants (2020, 63,2% de non), contre la suppression des droits de timbre (2022, 62,7% de non) et contre l'exonération de l'impôt anticipé (2022, 52% de non).

NON à la journée de travail de 24 heures



22 septembre 2013

NON à la péjoration de la loi sur le travail!

alliance pour le
Dimanche

Le référendum syndical contre l'extension du travail de nuit et du dimanche dans les shops de stations-service n'a pas abouti dans les urnes en 2013

Travail.Suisse s'est aussi beaucoup impliqué dans le camp du oui lors de scrutins référendaires. Outre les projets susmentionnés de **2006** sur les allocations familiales et de **2020** sur le congé de paternité, il convient de mentionner dans le domaine de la politique sociale son engagement pour l'assurance-maternité. Depuis **1945**, la Constitution fédérale renfermait le mandat de créer une telle assurance sociale, mais rien n'avait été fait pendant des décennies. Deux initiatives échouèrent aux urnes en **1974** et en **1984**, et deux projets de loi en **1987** et en **1999**, contre lesquels le camp bourgeois et les associations économiques avaient lancé le référendum. En **2003**, quand un nouveau projet a été mis en discussion, Travail.Suisse a envoyé à tous les membres de l'Assemblée fédérale un acte de naissance avec l'invitation à mettre enfin au monde l'enfant en question. L'UDC a lancé le référendum contre ce projet où le droit à l'assurance-maternité était régi par la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain, en parlant d'« enfants de l'État » pour faire peur aux gens. Travail.Suisse s'est beaucoup engagé dans le camp du oui et a lancé la campagne « InforMaternité » destinée à toutes les femmes de Suisse, dans le but d'expliquer aux jeunes mères leurs droits au travail. La campagne a eu un

très grand écho : 120 000 brochures ont été distribuées l'année de la votation, et il a été répondu à **1500** questions via l'Infoline. Ce succès a conduit à poursuivre la campagne jusqu'en **2008**. Le 26 septembre **2004**, le projet d'assurance-maternité a recueilli 55,5 % de oui, la Suisse latine ayant fait pencher la balance.

**La campagne
« inforMaternité »
de Travail.Suisse a
rencontré un très
grand écho.**

**2004: Le projet
d'assurance-maternité
est accepté au
cinquième essai.**

Des membres du comité de Travail.Suisse ont presque toujours siégé au Conseil national.

Représentation parlementaire

En démocratie semi-directe, le travail parlementaire vient compléter l'exercice des droits politiques et permet d'influencer les processus politiques.

Depuis sa création, Travail.Suisse organise régulièrement pendant les sessions des Chambres fédérales des rencontres avec des parlementaires de différents groupes politiques. Des membres de son comité ont d'ailleurs presque toujours siégé au Conseil national. Soit concrètement : Hugo Fasel (PCS, Fribourg ; président de Travail.Suisse de 2002 à 2008 et coprésident de Syna 1998–2000 ; 1991–2008), Meinrado Robbiani (PDC, Tessin ;

membre du comité ou vice-président de Travail.Suisse et secrétaire général de l'OCST ; 2002–2011), Josiane Aubert (PS, Vaud ; vice-présidente de Travail.Suisse ; 2009–2014), Jacques-André Maire (PS, Neuchâtel ; vice-président de Travail.Suisse ; 2014–2019), Adrian Wüthrich (PS, Berne ; président de Travail.Suisse ; 2018–2019) et Léonore Porchet (Les Verts, Vaud ; vice-présidente de Travail.Suisse ; depuis 2020). D'autres parlementaires encore ont exercé une fonction dans une fédération de Travail.Suisse ou en étaient membres. Soit au Conseil national Chiara Simone-schi-Cortesi (PDC, Tessin ; présidente de transfair 2010–2015 ; 1999–2011), Roberto Schmidt (PDC/CSPO, Valais ; membre de Syna ; 2007–2011 et 2015–2017), Kathrin Amacker (PDC, Bâle-Campagne ; membre d'Employés Suisse ; 2007–2010), Christophe Darbellay (PDC, Valais ; membre du SCIV ; 2003–2015), Thomas Ammann (PDC, Saint-Gall ; vice-président de transfair ; 2015–2019), Stefan Müller-Altermatt (PDC/Le Centre, Soleure ; président de transfair 2015–2020 ; dès 2011) et Greta Gysin (Les Verts, Tessin ; présidente de transfair depuis 2020 ; dès 2019), et au Conseil des États René Imoberdorf (PDC/CSPO, Valais ; membre de Syna ; 2007–2015).

Travail.Suisse organise régulièrement pendant les sessions des Chambres fédérales des rencontres avec des parlementaires de différents groupes politiques.



Hugo Fasel, conseiller national 1991 – 2008, en 2003

Travail.Suisse dans le paysage syndical national et international

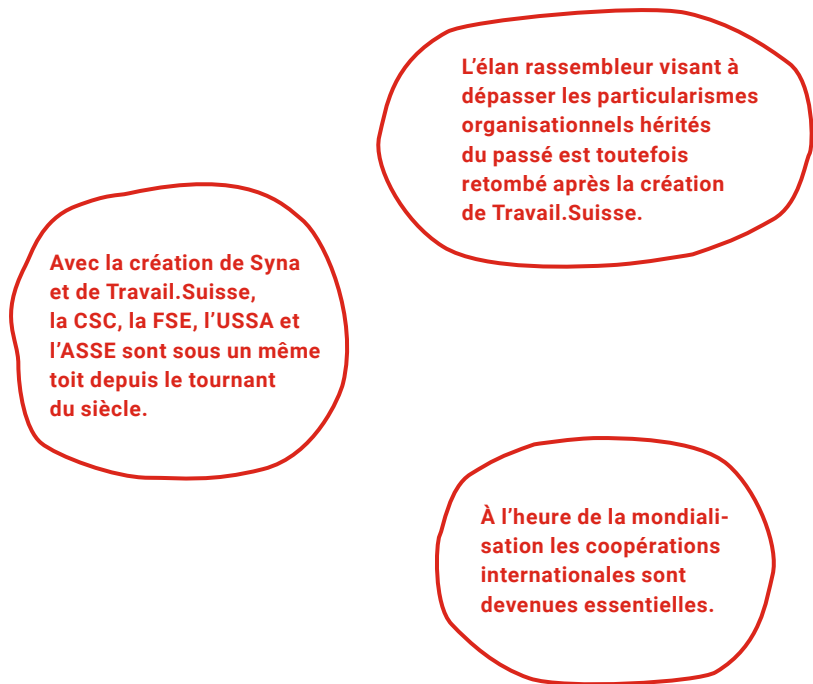
Depuis le début du 20e siècle, le paysage suisse des organisations de travailleurs et travailleuses était fragmenté sur le plan idéologique et statutaire entre cinq organisations faïtières (USS, CSC, FSE, USSA et ASSE) et un grand nombre d'associations d'employés ou d'organisations de fonctionnaires n'en faisant pas partie.

Avec la création de Syna et de Travail.Suisse, la CSC, la FSE, l'USSA et l'ASSE sont sous un même toit depuis le tournant du siècle. Au début du 21e siècle, on recensait 700 000 travailleuses et travailleurs syndiqués en Suisse, une petite moitié à l'USS, près de 20% chez Travail.Suisse et 30% en dehors de ces deux organisations faïtières. Depuis **1995**, les faïtières syndicales et les associations d'employés ou professionnelles actives dans les secteurs des services publics, de l'éducation et de la santé font encore partie de la Conférence d'Ebenrain.

L'élan rassembleur visant à dépasser les particularismes organisationnels hérités du passé est toutefois retombé après la création de Travail.Suisse. Peu d'organisations ont rejoint les deux grandes associations faïtières et en **2012**, Travail.Suisse a même dû s'accommoder du départ d'Employés Suisse. En **2016**, cinq associations d'employés du secteur des services totalisant 88 000 membres ont formé une « alliance politique » et se sont dotées d'une structure commune encore méconnue du grand public, intitulée « la plateforme ». On y trouve notamment la SEC Suisse et l'Association suisse des cadres qui, un peu moins de 20 ans plus tôt, avaient précipité la fin de la FSE en la quittant, ainsi qu'Employés Suisse qui était alors membre de Travail.Suisse.

Ainsi, le paysage des associations de salarié·e·s a conservé sa diversité, avec des alliances à géomé-

trie variable. Travail.Suisse et l'USS ont organisé ensemble toute une série de référendums – avec succès dans plusieurs cas. Il est vrai que les deux faïtières n'ont pas toujours tiré à la même corde à tous les scrutins fédéraux sur les thèmes leur tenant à cœur. Ainsi, Travail.Suisse a recommandé en **2003** de refuser l'initiative pour des places d'apprentissage de l'USS. Pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les deux associations faïtières ont étroitement collaboré entre **2005** et **2011** au sein du « réseau Formation professionnelle des travailleurs et travailleuses », se dotant notamment d'un site Internet commun (formationetsyndicats.ch). Au plus fort de la crise financière, l'USS, Travail.Suisse et leurs fédérations respectives ont organisé en commun, le 19 septembre **2009**, une journée nationale d'action contre la crise où près de 30 000 personnes ont manifesté sur la Place fédérale contre le démantèlement social et les rémunérations excessives des managers et pour un train de mesures conjoncturelles efficaces avec des investissements dans l'infrastructure, le social et l'écologie. En **2014**, le lendemain de l'acceptation de justesse de l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, Travail.Suisse, l'USS, Unia et Syna se sont adressés ensemble au Conseil fédéral, pour exiger l'organisation d'une consultation des partenaires sociaux sur les mesures à prendre, le maintien des accords bilatéraux, le respect du principe de non-



discrimination et une extension de la protection des salaires. Par la suite, Travail.Suisse, l'USS et les associations d'employés ont fait front commun dans la campagne contre Ecopop, initiative populaire encore plus radicale, sous le label « Les syndicats et les fédérations des employés ».

Le 7 mars **2015**, les deux associations faitières ont participé à une manifestation en faveur de l'égalité salariale à laquelle avaient appelé 30 organisations féminines, qui a réuni à Berne 12 000 personnes. En **2019**, les deux associations faitières et leurs fédérations ont contribué activement aux préparatifs de la deuxième grève nationale des femmes où, le 14 juin, plus d'un demi-million de personnes ont participé aux manifestations ou activités organisées. L'assemblée des délégué-e-s de Travail.Suisse avait adopté auparavant un manifeste comportant cinq revendications sur l'égalité. Le 18 septembre **2021** enfin, Travail.Suisse et l'USS ont organisé ensemble à Berne une manifestation contre le projet de relèvement de l'âge de la retraite des femmes à laquelle ont participé plus de 15 000 personnes. Il convient de rappeler encore la collaboration déjà décrite plus haut des fédérations de Travail.Suisse et de l'USS, lors de conflits sociaux ou de négociations conventionnelles, et le fait que dans différentes régions Syna participe désormais à l'organisation des cortèges du 1er mai.

Travail.Suisse et l'USS se sont plusieurs fois exprimés ensemble devant les médias. En **2017**, c'était pour soutenir la stratégie énergétique 2050, clairement adoptée aux urnes par la suite. L'année suivante, des conférences de presse communes ont été organisées sur le deuxième pilier ainsi que sur les mesures d'accompagnement comme ligne rouge aux négociations avec l'UE sur un accord-cadre. Travail.Suisse a également collaboré avec les associations d'employés. Il en est résulté des conférences de presse avec SEC Suisse, en **2013** sur la réforme de la prévoyance professionnelle et en **2019** sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS. En **2013**, Travail.Suisse, SEC Suisse et l'Association suisse des cadres ont encore organisé une conférence de presse commune en faveur du contre-projet indirect à l'initiative contre les rémunérations abusives.

À l'heure de la mondialisation et avec l'imbrication croissante de l'économie suisse et du marché intérieur européen, les coopérations internationales sont devenues essentielles. Des réseaux transfrontaliers se sont ainsi tissés dans le monde syndical à la fin du 19e siècle, lors de congrès ou par le biais des secrétariats de branche internationaux puis, dès le début du 20e siècle, au sein d'associations faitières internationales. Les permanent-e-s syndicaux suisses y ont régulièrement joué un rôle de premier plan. Au 20e siècle, le mouvement syndical

international était divisé entre les organisations socialistes, chrétiennes, communistes, etc. Les choses ont changé avec la création en **1973** de la Confédération européenne des syndicats (CES), issue de la fusion des structures syndicales de la CEE et de l'AELE, qui regroupe aujourd'hui 102 fédérations syndicales actives dans 38 pays avec au total 45 millions de membres. La CSC a adhéré en **1974** à la CES, suivie de la FSE en **1991**.

Quelques mois seulement après sa création, Travail.Suisse a participé en mai **2003** au 10e congrès de la CES à Prague et siège depuis lors à son comité exécutif. Le 14 février **2006**, Travail.Suisse et Syna ont défilé, parmi près de 40 000 personnes, lors d'une manifestation organisée par la CES à Strasbourg contre le projet de « directive Bolkestein » qui visait à déréglementer les services dans l'UE. Le Parlement européen a alors modifié sur de nombreux points



Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, tient un discours au congrès de la CES à Berlin, 2023

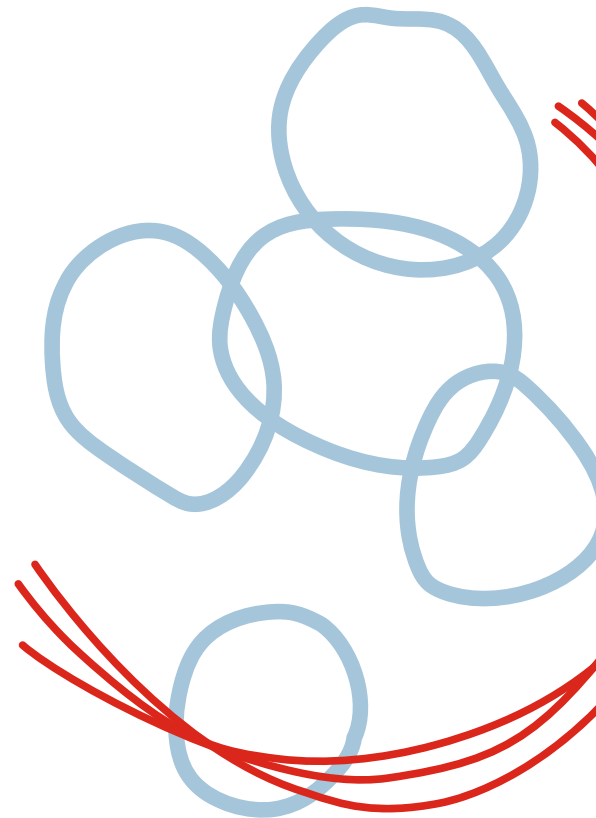
Travail.Suisse siège
au comité exécutif
de la CES depuis
2003.


Travail.Suisse siège à
la commission suisse
pour les affaires de
l'Organisation interna-
tionale du travail.

La Suisse a ratifié
à peine un tiers des
conventions de l'OIT.

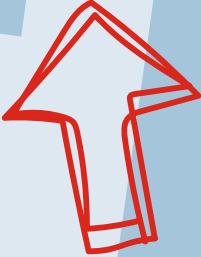
la directive Services, comme le lui demandaient les syndicats. En décembre **2008**, Syna a repris le chemin de Strasbourg, pour une manifestation de la CES dénonçant une libéralisation de la directive UE Temps de travail. Le Parlement européen a par la suite refusé la révision de la directive. À la différence de l'USS, Travail.Suisse n'a pas adhéré à la Conférence syndicale internationale (CSI), née en **2006** de la fusion de deux fédérations syndicales mondiales. En **2012**, Travail.Suisse et l'USS ont néanmoins dirigé ensemble en Suisse la campagne « 12 by 12 » de la CSI visant à améliorer les conditions de travail du personnel de maison. Syna et la FPE font en outre partie de l'IndustriALL European Trade Union, tandis que Syna est encore membre de l'IndustriALL Global Union et de la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois.

Travail.Suisse siège par ailleurs à la commission suisse pour les affaires de l'Organisation internationale du travail (OIT). L'OIT ayant son siège à Genève a été créée en **1919** en tant qu'organisation spéciale de la Société des Nations, puis est devenue après la Seconde Guerre mondiale une institution spécialisée de l'ONU formée aujourd'hui de 187 États membres. L'OIT dispose d'une structure « tripartite » : les délégations des États membres à la Conférence internationale du travail et au Conseil d'administration de l'OIT sont formées de représentations des gouvernements, des syndicats et des associations patronales. L'OIT a lancé en **1999** l'initiative « Un travail décent pour tous » et constitué en **2002** une Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. À ce jour, l'OIT a adopté près de 200 conventions et recommandations. Les conventions fondamentales de l'OIT, que ses États membres sont tenus de respecter, couvrent l'abolition du travail forcé, la liberté syndicale, le droit de négociation collective, l'égalité salariale entre les sexes, l'interdiction de discrimination au travail et l'abolition du travail des enfants. La Suisse a ratifié à peine un tiers des conventions de l'OIT.





L'engagement au quotidien pour des salaires et des conditions de travail correctes s'avère essentiel pour la qualité de vie des travailleuses et travailleurs.



Les développements liés à la numérisation, à la mondialisation ou encore au changement climatique représentent des défis majeurs pour le monde du travail, dans nos sociétés vieillissantes.

Les acquis sociaux, dont personne ne voudrait se passer aujourd'hui, doivent beaucoup à des organisations comme Travail.Suisse.

Regard vers l'avenir – Travail.Suisse est plus nécessaire que jamais

Les 20 ans d'activité de Travail.Suisse et la longue histoire de ses organisations devancières – à savoir la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) et la Fédération des sociétés d'employés (FSE) – montrent à quel point l'engagement des syndicats et des associations du personnel était et demeure nécessaire.

Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse

Et comme les défis que rencontrent les travailleuses et travailleurs ne sont pas près de diminuer, Travail.Suisse et ses fédérations ont encore du pain sur la planche. Notre engagement au quotidien pour des salaires et des conditions de travail correctes s'avère essentiel pour la qualité de vie des travailleuses et travailleurs. L'histoire nous rappelle encore combien l'action politique est importante dans notre État démocratique. La pandémie de coronavirus en est un bon exemple. Alors que le Parlement avait dû suspendre ses travaux, les organisations faïtières des partenaires sociaux ont été des partenaires fiables du Conseil fédéral dans la gestion de la crise. Ce n'est pas une sinécure de défendre les revenus, le pouvoir d'achat et la santé des travailleuses et travailleurs lors d'une crise. Il est d'autant plus important, en période d'instabilité, de s'engager pour des emplois de qualité que la tentation de démanteler les conditions de travail peut être grande. Même en temps « normal », ce sont les syndicats et les associations du personnel qui s'engagent pour des emplois de qualité et pour le progrès social. Les développements liés à la numérisation, à la mondialisation ou encore au changement climatique représentent des défis majeurs pour le monde du travail, dans nos sociétés vieillissantes. Travail.Suisse et ses fédérations devront donc s'impliquer de bonne heure dans les débats politiques et faire valoir les intérêts de la population active – tant au Parlement qu'aux urnes.

Comme les années passées, il faudra à l'avenir en appeler à la solidarité des travailleuses et travailleurs, car le chacun pour soi ne mène à rien. Quiconque s'affilie à une association du personnel ou à un syndical se montre solidaire et obtient de surcroît des prestations individuelles, comme la protection juridique personnelle. Mais tandis que les prestations individuelles sont réservées aux membres, l'ensemble des travailleuses et travailleurs profite du travail politique accompli par une organisation faïtière comme Travail.Suisse. Les acquis sociaux, dont personne ne voudrait se passer aujourd'hui, doivent beaucoup à des organisations faïtières comme Travail.Suisse – qui bénéficie en ce moment du soutien et du financement de dix syndicats, organisations professionnelles et associations du personnel et de leurs membres. Travail.Suisse s'est beaucoup engagé sur ces questions et a largement contribué à ce que des allocations pour enfants uniformes soient versées dans toute la Suisse, à ce que toute personne de plus de 40 ans ait droit à une consultation individuelle gratuite afin d'améliorer ses perspectives professionnelles, ou encore à ce que tous les pères puissent prendre un congé de paternité d'au moins deux semaines – pour ne citer que quelques exemples. D'autres progrès seront possibles à l'avenir, si Travail.Suisse possède une base de membres suffisante pour entretenir un secrétariat professionnel formé de spécialistes des questions stratégiques actuelles et pour être en droit de parler au nom des travailleuses et travailleurs de ce pays.

Le paysage politique suisse est composé d'un large éventail de partis. La pluralisme des opinions est non moins grand parmi les travailleuses et travailleurs. Il faut donc qu'à l'avenir aussi, les organisations faitières parviennent à recueillir les diverses opinions et à mobiliser pour la cause des travailleuses et travailleurs. Il s'agira de prendre en compte les expériences réalisées dans toutes les professions, au niveau régional ou cantonal, tous sexes et générations confondus. Travail.Suisse entend permettre à l'avenir aussi une telle diversité d'opinions et veiller au pluralisme syndical. Cela nous permettra d'agir ensemble au niveau politique, compte tenu de nos origines respectives. Une telle coexistence au quotidien a bien fonctionné au cours des 20 dernières années parmi les travailleuses et travailleurs. Ce n'est d'ailleurs qu'en ayant une forte présence commune que nous tiendrons tête ensemble au camp patronal.

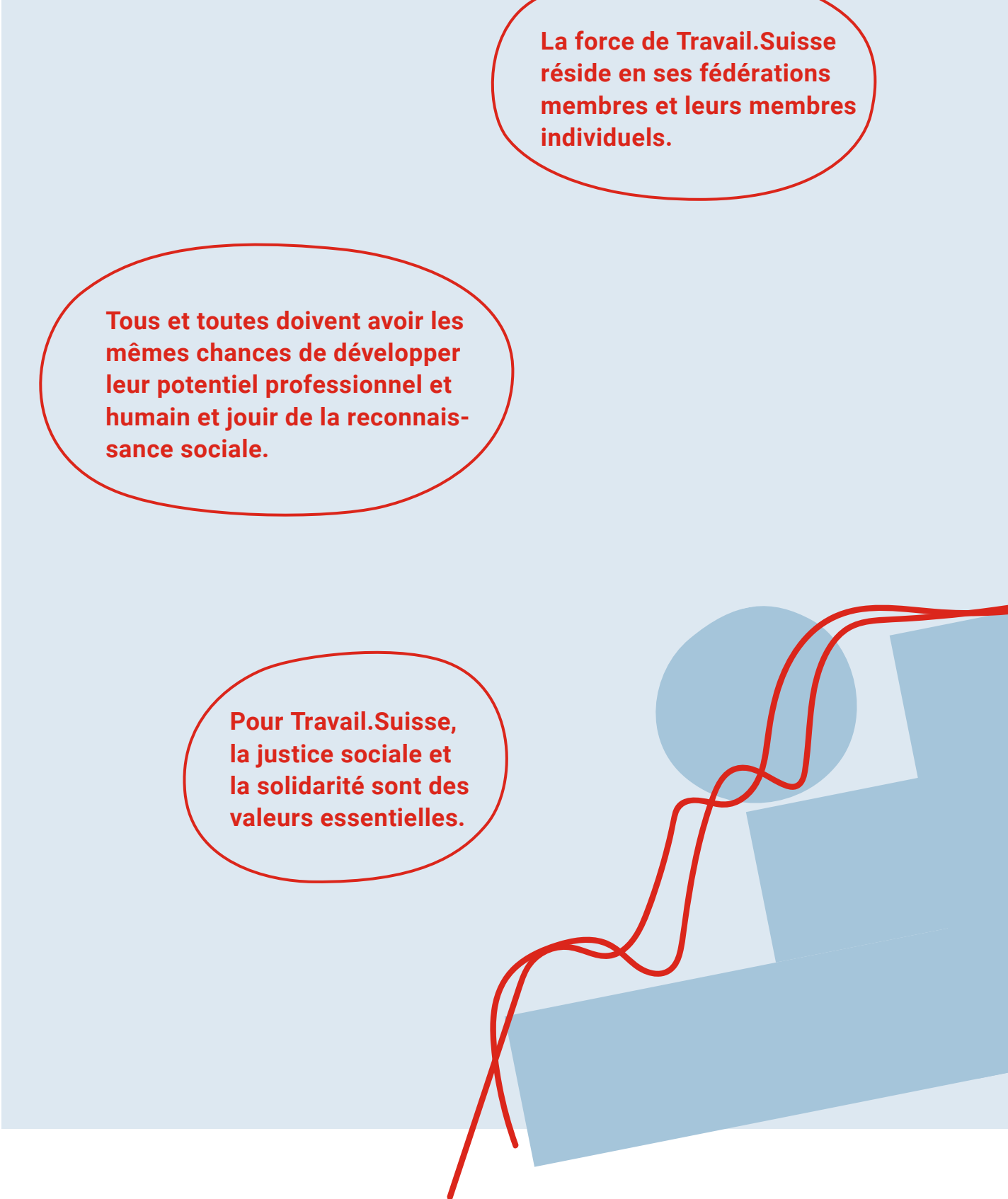
Au cours des années à venir, Travail.Suisse poursuivra son engagement d'aujourd'hui, fidèle à la vision et à la mission que son Comité a adoptées en **2020**.

- Travail.Suisse est la plus importante association faitière indépendante de travailleuses et travailleurs en Suisse et agit indépendamment de tout parti politique. Travail.Suisse est respectée et son activité de formatrice d'opinion est reconnue par tous les partenaires sociaux, l'administration publique et le monde politique. Travail.Suisse représente les intérêts de ses fédérations membres et est ainsi une voix qui compte, celle des travailleuses et travailleurs actifs en Suisse.
- La force de Travail.Suisse réside en ses fédérations membres et leurs membres individuels. Avec eux, Travail.Suisse s'engage pour un monde du travail plus juste avec de bonnes conditions de travail et des revenus équitables. Elle revendique des relations de travail contraignantes réglementées par la loi et les conventions collectives de travail, un droit de participation exhaustif et un développement durable.
- Travail.Suisse s'engage à ce que toute personne puisse réaliser par ses propres moyens un

revenu sûr et suffisant et prendre des responsabilités pour elle-même et pour les autres. Tous et toutes doivent avoir les mêmes chances de développer leur potentiel professionnel et humain et jouir de la reconnaissance sociale. La discrimination n'est tolérée sous aucune forme. Pour Travail.Suisse, la formation et la formation continue permanente ainsi que la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée doivent être garanties à tous les travailleuses et travailleurs durant toute la vie active.

- À partir de cette position, Travail.Suisse fait en sorte de donner aux travailleuses et aux travailleurs une solide représentation dans la politique nationale, les assurances sociales, l'administration publique et le partenariat social.
- Travail.Suisse vit d'un partenariat social constructif. La négociation et l'élaboration de solutions font partie de son essence même. C'est par sa méthode de travail axée sur le partenariat social qu'elle atteint les meilleurs résultats pour les travailleuses et travailleurs en Suisse.
- Pour Travail.Suisse, la justice sociale et la solidarité sont des valeurs essentielles. En outre, Travail.Suisse s'engage à ce que toute personne puisse bénéficier de la sécurité sociale et que les richesses à disposition soient partagées équitablement.

Avec nos fédérations et syndicats, nous sommes responsables des travailleuses et travailleurs. Le fait de partager ces responsabilités les rend moins lourdes à porter. Les travailleuses et travailleurs peuvent compter sur Travail.Suisse. On ne saurait trop répéter à quel point les syndicats et les associations du personnel sont nécessaires. S'ils n'étaient plus là, les travailleuses et travailleurs s'en apercevraient immédiatement à leurs dépens. D'où la nécessité, à l'avenir aussi, de préserver la solidarité, de pouvoir nous appuyer sur une solide base de membres et de faire entendre notre voix au niveau politique.



La force de Travail.Suisse réside en ses fédérations membres et leurs membres individuels.

Tous et toutes doivent avoir les mêmes chances de développer leur potentiel professionnel et humain et jouir de la reconnaissance sociale.

Pour Travail.Suisse, la justice sociale et la solidarité sont des valeurs essentielles.

Sources

Les archives de la plupart des organisations devancières de Travail.Suisse ainsi que de ses fédérations membres peuvent être consultées aux Archives sociales suisses à Zurich : Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Fédération des sociétés suisses d'employés, Union suisse des syndicats autonomes, Association suisse des salariés évangéliques, Fédération chrétienne des travailleurs de la construction, Fédération chrétienne des ouvriers métallurgistes, Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération et des entreprises publiques de transport, Fédération chrétienne du personnel des transports, Fédération chrétienne du personnel des services publics, Fédération suisse des syndicats chrétiens des PTT, Association chrétienne du personnel fédéral, Fédération chrétienne des travailleuses et travailleurs hongrois/es en Suisse, Hotel & Gastro Union, « Brücke der Bruderhilfe » – CECOTRET. Les archives de l'Organizzazione cristiana sociale ticinese sont déposées à Bellinzone, aux Archives du canton du Tessin. Les archives du Syndicat suisse des arts graphiques sont conservées aux Archives cantonales de Lucerne.

Bibliographie

- **Allemann, Peter:** 75 Jahre CMV: Referat an der Jubiläumsfeier der Delegiertenversammlung des Christlichen Metallarbeiter-Verbandes der Schweiz vom 6. September 1980. Winterthur 1980.
- **Armingeon, Klaus/Geissbühler, Simon (éd.):** Gewerkschaften in der Schweiz: Herausforderungen und Optionen. Zürich 2000.
- **AV ABB – 100-jähriges Jubiläum.** Baden-Dättwil 2020.
- **Baumgärtner, Alex:** Industrial Relations in der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Baden-Baden 2013.
- **Berthel, Stefan:** Der Christliche Metallarbeiter-Verband (CMV) und seine Rolle als Minderheitsgewerkschaft in der Hochkonjunktur von 1955 bis 1974. Masterarbeit Univ. Zürich 2018.
- **Boillat, Valérie et al. (éd.):** La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses. Zurich 2006.
- **Degen, Bernard:** Union suisse des syndicats autonomes (USSA), in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016486/2015-03-18/>
- **Degen, Bernard:** Association suisse des salariés évangéliques (ASSE), in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025751/2011-11-30/>
- **Degen, Bernard:** Travail.Suisse, in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/048180/2011-11-02/>
- **Degen, Bernard:** Union Helvetia, in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041726/2013-01-28/>
- **Droga Helvetica:** Chronik: 50 Jahre – 1939–1989. s. p. 1989.
- **Dudle, Otto:** 50 Jahre christlichnationaler Gewerkschaftsbund. Winterthur s. d. [1957].
- **Egli, Gustav:** 50 Jahre Landesverband freier Schweizer Arbeiter. Zürich 1969.
- **Fluder, Robert et al.:** Gewerkschaften und Angestelltenverbände in der schweizerischen Privatwirtschaft: Entstehung, Mitgliedschaft, Organisation und Politik seit 1940. Zürich 1991.
- **Gili, Antonio:** L'Organizzazione Cristiano-Sociale nella storia del movimento cattolico ticinese, 1918–1945. Fribourg 1979.
- **Göldi, Wolfgang:** Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC), in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016485/2012-04-11/>
- **Gruner, Erich:** Der Zweite Arbeiterbund als Gesprächspartner des Bundesstaates und als Instrument zur Überwindung der Organisationsschwäche der Arbeiterschaft, in: id. et al. (éd.): Arbeiterschaft und Wirt-

- schaft in der Schweiz 1880–1914: Soziale Lage, Organisation und Kämpfe von Arbeitern und Unternehmern, politische Organisationen und Sozialpolitik, vol. II/1. Zürich 1988. pp. 89–124.
- **Heil, Johann:** Ein halbes Jahrhundert CMV, 50 Jahre CMV. s. p. u. J. [1955].
 - **Holenstein, Dieter:** Die Christlichsozialen der Schweiz im Ersten Weltkrieg: Entwicklung der christlichsozialen Organisationen und ihre Stellung in der schweizerischen Arbeiterbewegung und der katholischen Sondergesellschaft 1914–1920. Fribourg 1993.
 - **Koller, Christian:** Vor 80 Jahren: Das « Friedensabkommen » in der Schweizer Metall- und Maschinenindustrie, in: SozialarchivInfo 2 (2017). pp. 7–18.
 - **Koller, Christian:** « Auf einem Schiffe regiert der Kapitän und kein Matrosenrat » – Die Mitbestimmungsdebatte nach dem Schweizer Landesstreik, in: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte 69/1 (2019). pp. 49–72.
 - **König, Mario:** Associations d'employés, in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016480/2009-04-09/>
 - **König, Mario et al.:** Warten und aufrücken: Die Angestellten in der Schweiz, 1870–1950. Zürich 1985.
 - **Kunz, Josef:** Der Episkopat der Schweiz in der freiheitlich-demokratischen und sozialen Bewährungsprobe: Verlautbarungen der Schweizer Bischöfe zwischen 1860 und 1920 und deren Ordnungsprinzipien von Legitimität und Autorität als Antwort auf den Liberalismus, den Sozialismus und die Arbeiter- und Gewerkschaftsfrage. Diss. Univ. Bern 1983.
 - **Lauber, Bruno:** Die Gewerkschaftsbewegung im industrialisierten Agrargebiet des Oberwallis: Unter besonderer Berücksichtigung der christlichen Gewerkschaften. Bern 1974.
 - **Meyer, Alfred/Zumstein, Peter:** 75 Jahre LFSA, 1919–1994. Zürich 1994.
 - **Rohner, Markus:** Mouvement chrétien-social, in: Dictionnaire historique de la Suisse. URL: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026985/2008-05-26/>
 - **Rosenberg, Monika:** Der schweizerische Episkopat und die Gewerkschaftsfrage: Das Bettagsmandat 1920. Fribourg 1975.
 - **Ruffieux, Roland:** Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891–1949. Fribourg 1969.
 - **[Schön, Karl:]** 50 Jahre Sektion Zürich Bau 1905–1955. éd. Christlicher Holz- und Bauarbeiterverband der Schweiz. Zürich s. d. [1955].
 - **Schweri, Alain:** La grève de 1917 aux usines d'aluminium de Chippis: Un exemple de traumatisme industriel en pays agricole. Genève 1988.
 - **Specker, Louis:** « Links aufmarschieren »: Aus der Frühgeschichte der Ostschweizer Arbeiterbewegung. Zürich 2010.
 - **Weber, Quirin:** Korporatismus statt Sozialismus: Die Idee der berufsständischen Ordnung im schweizerischen Katholizismus während der Zwischenkriegszeit. Fribourg 1989.
 - **Der Weg der christlichen Gewerkschaften:** Festgabe für Johann Heil zum 70. Geburtstag. Winterthur 1954.
 - **Zimmermann, Adrian:** Demokratie im Betrieb: Die Mitbestimmungsoffensive der schweizerischen Gewerkschaften in den 1970er-Jahren, in: Bernet, Brigitta/Tanner, Jakob (éd.): Ausser Betrieb: Metamorphosen der Arbeit in der Schweiz. Zürich 2015. pp. 293–312.
 - **10 Jahre Syna.** Luzern 2008.
 - **50 Jahre Gewerkschaftsarbeit der christlichen Holzarbeiter, Bauarbeiter und Mäler der Schweiz, 1901–1951.** Zürich 1951.
 - **50 Jahre SVEA:** Rückblick und Ausblick. Zürich 1970.
 - **55 év a magyarság szolgálatában:** A Svájci Keresztény Magyar Munkavállalók Szövetségének 55 éve. Zürich 2014.
 - **75 Jahre Angestelltenpolitik:** Vereinigung Schweizerischer Angestelltenverbände VSA, 1918–1993. Zürich 1993.
 - **75 Jahre CHB, 1901–1976:** Grundsätze, Programme, Leistungen. Zürich 1976.
 - **75 Jahre Schweizerischer Verband des christlichen PTT-Personals, 1923–1998.** Bern 1998.

Adresses

Secrétariat central

Travail.Suisse

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Fédérations membres

Syna – le syndicat

Römerstrasse 7 | Case postale 1668
4600 Olten
044 279 71 71 | info@syna.ch
www.syna.ch

Organizzazione Cristiano-Sociale Ticinese OCST

Via S. Balestra 19 | 6900 Lugano
091 921 15 51 | 091 923 53 65
segretariato.cantonale@ocst.ch
www.ocst.ch

Hotel & Gastro Union

Case postale | 6002 Lucerne
041 418 22 22 | info@hotelgastrounion.ch
www.hotelgastrounion.ch

transfair

Hopfenweg 21 | Case postale | 3000 Berne 14
031 370 21 21 | info@transfair.ch
www.transfair.ch

Syndicats chrétiens du Valais SCIV

Place du Midi 24 | 1950 Sion
027 327 34 56 | info@sciv.ch
www.sciv.ch

Angestelltenvereinigung

AV Angestellte ABB

Segelhofstrasse 9P/Trakt M
5405 Baden-Dättwil
058 589 37 17 | info@avabb.ch
www.avabb.ch

Fédération des Associations de Professeur·e·s des Hautes écoles spécialisées suisses (HES-CH)

Hopfenweg 21 | Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11 | sekretariat@fh-ch.ch
www.fh-ch.ch

Fédération suisse des Représentations du Personnel de l'Economie Electrique FPE

3000 Berne | Tél. 0844 873 873 (4 cts/min.)
info@vpe.ch
www.vpe.ch

Employé·e·s Drogistes Suisse

Steinentorstrasse 13 | Case postale 223
4010 Bâle
061 261 45 45 | info@drogisten.org
www.drogisten.org

Fédération des travailleurs·euses chrétiens hongrois de Suisse VUCAS

Case postale 2408 | 8021 Zurich 1

Impressum:

Editeur: Travail.Suisse, Berne www.travailsuisse.ch

Contenu/texte: Prof. Dr. Christian Koller, Historiker

Concept et graphique: minz.ch

Traduction: Sylvain Bauhofer

Photos: Schweizerisches Sozialarchiv;

Keystone (p. 28, 33), Fabian Lütolf (p. 58), ETUC CE (p. 65)

Impression: Bubenberg Druck- und Verlags-AG

Parution: 2023

ISBN: 978-3-9522104-9-9

**Travail.Suisse est la principale organisation
faîtière indépendante des travailleurs et
travailleuses en Suisse. À ce titre, elle agit
en toute neutralité politique. Travail.Suisse
s'engage aux côtés de ses fédérations mem-
bres pour un monde du travail plus juste,
garantissant de bonnes conditions de travail
et des revenus équitables.**

Travail.Suisse

Hopfenweg 21
Case postale | 3001 Berne
031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch